

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Saida Dr. MOULAY Tahar
Faculté des Lettres, des Langues et des Arts
Département des Lettres et Langue Française



Mémoire de Master

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Langue Française

Option : Sciences du langage

Thème

La persuasion dans le discours politique
(Cas d'étude : les discours de Abd El Aziz Bouteflika)

Réalisée et présentée par :

Charef Nor El iman

Devant le jury de :

M /Mme

M .Ouali Salim

M/Mme

président (e) du jury

Directeur de Recherche

Examineur /Examinatrice

Année universitaire

2018-2019

Les abréviations

D1 : discours 1

D2 : discours 2

D3 : discours 3

D4 : discours 4

Remerciements

Je tiens à remercier Dieu qui m'a donné la force et le courage afin de réaliser ce mémoire.

Je remercie sincèrement Monsieur Ouali Salim, qui en tant que encadreur, s'est toujours montré très disponible, chaleureux, et sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

J'exprime ma gratitude à tous les membres du jury, pour avoir accepté d'examiner mon travail.

Enfin, j'adresse mes plus sincères remerciements à toutes les personnes qui m'ont toujours soutenue et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire.

Merci à toutes et à tous

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

À ma mère qui a su trouver les mots pour me donner la confiance nécessaire pour mener à bien ce projet, comme, je le dédie à mon cher père que nulle dédicace ne puisse exprimer mes sincères sentiments.

A toutes la famille Charef surtout à mes bijoux Fariha et Namerik.

A toute ma promotion et mes enseignants.

Nour El Iman

Tables des matières

Dédicace	
Remerciements	
Introduction	07
Chapitre I: Aperçu théorique des concepts de base	10
1. Le discours	10
2. Le discours politique	11
3. L'ethos	13
4. Le pathos	14
5. Logos	16
6. Les caractéristiques du discours politique	16
7. Les contraintes du discours politique.	17
7.1. La simplicité	17
7.2. La crédibilité.	18
7.3. La dramatisation	18
8. Les stratégies de discours politique	18
8.1. La stratégie de promesse	18
8.2. La stratégie de décision	19
8.3. La stratégie de justification	19
8.4. La stratégie de dissimulation	19
8.4.1. La stratégie de flou	20
8.4.2. La stratégie de silence	20
9. L'approche énonciative /pragmatique	20
Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels	26
1. La description du corpus	26
2. La méthodologie du travail	26
3. Analyse des discours	26
3.1. Quand Bouteflika dit Je: construction des différents ethos	26
3.1.1. Les verbes associés à Je	28
a) Les verbes déclaratifs	28
b) Les verbes d'opinion	29
c) Les verbes de sentiments	30

d) Les verbes exhortatifs	30
3.1.2. Les autres procédés énonciatifs employés par Bouteflika	31
a) L'emploi des adjectifs	31
b) L'emploi des adverbes	32
c) L'emploi des substantifs	32
3.2.3 La référence religieuse et la construction de l'ethos	32
3.2.4 les figures identitaires	33
a) Les ethos de crédibilité	33
b) Les ethos d'identification développés par Bouteflika.	35
3.2. le pathos et ses manifestations dans chaque discours	39
a) Discours 1	39
b) Discours 2	41
c) Discours 3	44
d) Discours 4	46
Conclusion	50
Bibliographie	53
Les annexes	56
Les discours	57

Introduction

Introduction

Le terme de “discours” désigne un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique en utilisant des stratégies particulières ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale où l'orateur utilise des stratégies discursives et des formes de raisonnement pour influencer et apporter des preuves à l'auditoire.

Selon Amossy « *Toute prise de parole implique la construction d'une image de soi* »

Le discours instaure une relation entre deux instances : l'orateur (celui qui émet la parole) et l'auditoire (celui qui reçoit la parole). L'orateur est un élément essentiel dans le discours en tant qu'il doit attirer l'attention par son ethos et l'image qu'il donne de sa personne et qu'il doit donner de l'efficacité à son discours.

En Algérie, depuis 1999, le président de la république a prononcé plusieurs discours à différentes occasions et devant divers destinataires. Il a prononcé ses discours d'une façon structurée et il donne plusieurs images de soi qui servent à influencer et à convaincre l'auditoire.

Pour étudier l'image de soi du chef de l'Etat, mise en exergue par ses multiples discours. Nous avons choisi de travailler sur le discours politique et plus précisément celui du président de la république d'Algérie « Abdelaziz Bouteflika ».

Notre recherche est basée sur l'approche de l'analyse du discours, ayant pour objet d'étude, le discours politique présidentiel. Nous avons étudié l'image de soi (Ethos) et les émotions qu'il fait appel (Pathos) dans le discours du président de la république Abdel Aziz Bouteflika, en nous penchant sur les stratégies persuasives utilisées par ce dernier.

Nous nous intéressons dans notre recherche à l'étude de l'ethos et les stratégies persuasives dans le discours du président en visant de répondre à la question principale suivante:

Quel éthos et quel pathos le président de la république déploie-t-il dans ses discours ? A travers quelles stratégies se déploient-ils et pour quelles fins ?

Pour répondre provisoirement à cette problématique, nous avons émis l'hypothèse suivante : À notre sens le président, dans ses discours, fait appel à l'affect des algériens et à leur nationalisme et patriotisme afin de les faire adhérer à ses propres positions, à ses perspectives et à ses engagements en tant qu'homme d'état.

Introduction

Notre objectif est de démontrer comment se manifeste le président dans ses discours, c'est-à-dire quelle image il donne à voir à travers l'éthos et le pathos qu'il déploie dans son discours, et à quelle finalité il les met en scène.

Nous avons choisi de travailler sur le discours politique en ce sens qu'il représente le terrain propice où se manifestent les microstructures/macrostructures relatives à l'éthos que déploie le locuteur dans son discours et aux isotopies et autres structures discursives relatives aux discours émotionnel (pathos) dont ce même locuteur investit son discours. En résumé, nous ciblons le discours politique, car il est à même de receler les éléments de signifiante référant à l'image de soi que veut projeter le locuteur dans les esprits de son auditoire et les émotions qu'il essaye d'attiser chez l'assistance dans un but de persuasion, en faisant appel à la raison par l'éthos et à l'affect par le pathos.

Notre corpus est composé par certains discours prononcés par le président Abdel Aziz BOUTEFLIKA. Le matériau est sélectionné à partir du site Internet de la présidence de la république algérienne.

Ce corpus est constitué de trois discours adressés au public algérien dans des circonstances et des espaces différents dont nous en font mention comme suit : (Après je cite les discours et leurs occasions)

Pour concrétiser notre démarche de recherche, nous avons adopté comme méthode de travail, l'analyse du discours et l'étude énonciatives qui consistent à repérer et à analyser les marques grammaticales, lexicales, syntaxiques et énonciatives qui participent à réaliser l'éthos dans le discours. Pour réaliser notre projet de recherche, nous avons divisé le travail en deux chapitres.

Le premier est intitulé « Aperçu théorique des concepts de base » nous y avons abordé quelques notions de base en analyse du discours, énonciation et du pragmatique.

Le deuxième chapitre s'intitule « Description et Analyse des discours présidentiels » nous essayons de décrire et d'analyser notre corpus afin de relever les indices de l'éthos et les stratégies persuasives employées.

Enfin nous clôturerons notre travail par une synthèse de l'essentiel de notre présente recherche où nous afficherons de manière récapitulative et concise les résultats auxquels ont abouti notre étude et les perspectives d'avenir auxquelles elle pourrait éventuellement ouvrir la voie.

Chapitre I:
Aperçu théorique des concepts de
base

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

Dans ce chapitre, nous présenterons les différents concepts et notions de base autour desquels tourne la thématique de notre recherche. Comme point de départ, nous commençons par la définition de la notion de discours.

1. Le discours

Le mot «discours» peut s'employer dans des sens différents : il peut désigner les paroles prononcées par un locuteur comme il peut désigner plus largement toute production d'énoncé orale ou écrite.

L'instabilité de la notion de discours rend dérisoire toute tentative de donner une définition absolue du discours.

Vu que notre objectif est de démontrer quelques manifestations de l'ethos et du pathos dans le discours politique, nous essayerons, d'abord, de donner ces définitions à ce terme «discours» :

Tout d'abord, le discours dans le dictionnaire «LE PETIT ROBERT» est considéré comme «*une expression verbale de la pensée* »¹, c'est-à-dire un ensemble de mots qui font sens et qui reflètent des idées contenues dans l'esprit de l'orateur.

Nous avons choisi aussi une autre définition de Benveniste, le discours est défini comme «*toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière*»². Cette définition nous délimite les composantes d'un discours qui sont le locuteur et l'auditeur et la relation entre eux.

Husianycia MAGALI a recueilli, à son tour, quelques définitions de Maingueneau à terme « discours », les plus courantes, celles qui suivent :

- ✓ *Discours : synonyme de la parole saussurienne, surtout en linguistique structurale.*
- ✓ *Discours : unité linguistique transphrastique indépendante du sujet.*

¹ KOFFI, Aimée-Danielle. Réalisation syntaxique et discursives de l'ethos dans le discours politique. www.ltml.ci/article8/ KOFFI Aimée-Danielle -LOZOU-PDF.

² Émile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard, Paris, 1966, p.242

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

✓ *Discours, suite de phrases rapportée à ses conditions de production, se définit par opposition à « énoncé », qui exclut de telles conditions. Cette acception est la plus courante en analyse du discours, spécialement dans l'approche française.*

✓ *Dans la théorie de l'énonciation (Benveniste : 1966), « discours » réfère à la mise en fonctionnement de la langue et est donc inséparable de l'instance d'énonciation (tout ce qui réfère au je-tu, ici, maintenant du locuteur). Dans cette approche, « discours » s'oppose à « récit »³(histoire), qui se caractérise par l'absence de marque de subjectivité.*

Selon Dominique MAINGUENEAU : «*tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère*»⁴

De tout ce qui précède, on peut retenir que la notion de discours n'est donc pas stable et que le discours se varie d'une situation à l'autre selon ses acteurs, ses objets, ses propriétés et ses événements qui le construit ; en domaine politique on trouve le discours politique par exemple qui l'on va entamer par la suite.

2. Le discours politique

Le discours politique fait partie intégrante des études en analyse du discours, notamment celles qui s'intéressent à l'examen des stratégies discursives visant à influencer le citoyen.

Selon Giglione, le discours politique est un« *discours d'influence produit dans un monde social et dont le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser.*»⁵

³ Dominique Maingueneau, cité par Husianycia MAGALI, *caractérisation de types de discours dans des situations de travail*, Université Nancy 2.

⁴ Dominique Maingueneau, cité par Alpha Ousmane BARRY, *Les bases théoriques en analyse du discours*, l'Université de Franche-Comté (Besançon)http://www.er.uqam.ca/nobel/ieim/IMG/pdf/metho-2002-01_barry.pdf

⁵ *Le discours politique*, [<http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique>]. Consulté le 28 mars 2019

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

Nous comprenons par là que le discours politique est présenté par Giglione comme un discours d'influence, autrement dit un discours qui cherche à séduire l'auditoire. Il s'exerce dans un milieu social.

Donc nous pouvons définir le discours politique comme une prise de parole dans un cotexte particulier où l'homme politicien exerce un pouvoir sur les citoyens ou un groupe d'adversaires en visant de les influencer en gagnant leur confiance.

Lorsque nous observons de près le discours politique, nous voyons clairement que son argumentation ne repose pas uniquement sur le raisonnement logique, mais elle fait également appel aux sentiments. L'homme politique s'occupe beaucoup plus de la mise en scène politique que de l'argumentation logique. Il se trouve dans des situations dont la visée première est d'inciter l'auditoire à adopter sa prise de position .Ainsi les stratégies qu'il utilise doivent se baser d'une part sur la façon dont il perçoit l'opinion publique ; c'est à dire comment il perçoit l'opinion de son interlocuteur tout en respectant ses idées et d'autre part sur la façon dont il pense que l'opinion publique le perçoit en plus des idées qu'il doit présenter et développer. Il fera donc appel à des procédés de mise en discours orientés tantôt vers le raisonnement logique (logos), tantôt vers la construction de sa propre image (ethos) et tantôt vers l'auditoire lui-même en cherchant à atteindre ses sentiments (pathos). Son raisonnement, loin d'une visée explicative ou démonstrative, doit être construit sur un raisonnement causal simple qui s'appuie sur des croyances fortes supposées partagées par la majorité afin de montrer la force de la raison.

Le discours politique est persuasif. L'homme politique algérien, comme le président, émet ses discours au sein d'un public social, il cherche à provoquer une réaction préméditée selon l'occasion ou la circonstance du discours et à s'y maintenir, c'est-à-dire à rester dans son discours, le plus longtemps possible.

Le discours politique est investi par trois composants qui le font et qui le structurent : ethos, pathos, et logos. Ces éléments forment l'appareil argumentatif de ce discours.

Chapitre I: Aperçu théorique des concepts de base

«Le logos déclenche un processus qui puise dans la raison et la logique, le pathos ou argument par émotion, agit sur la sensibilité de l'auditoire, pour une adhésion spontanée, tandis que l'ethos constitue l'implication de soi dans le discours, un signe d'engagement, pris comme argument pour justifier des actions et des attitudes»⁶

Nous allons, dans ce qui suit, commencer par présenter l'ethos avant d'en venir aux deux autres composants.

3-L'ethos

L'ethos est un terme emprunté à la rhétorique antique pour désigner «*l'image de soi que l'orateur construit dans son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire*»⁷ Beaucoup de travaux contemporains se sont intéressés à la notion d'éthos et l'ont reprise, notamment Ducrot (1984), Maingueneau (1991), Amossy (2000), Charaudeau (2005). Ces travaux abordent chacun à sa manière et selon ses objectifs et son objet d'étude la construction de l'image de soi ainsi que les indices qui font émerger cette image dans le discours.

Selon Maingueneau, «*la preuve par éthos consiste à faire bonne impression, par la façon dont on construit son discours, à donner une image de soi capable de convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance*»⁸ ; Quand l'orateur utilise l'élément « éthos » où il présente sa représentation à travers son style et son langage qui visent à séduire et à persuader l'auditoire. Prenons l'exemple du président de la république dans plusieurs contextes, il construit une image d'un président compétent pour le rendre crédible et gagner la confiance du public. Et de

⁶ Abdelhak Abderrahmane BENSEBIA, «*Le fonctionnement des mécanismes discursifs dans le corpus présidentiel algérien de 1999 à 2006*», Université de Mostaganem, Synergies Algérie n° 12 2011 pp. 269-280

⁷ Ruth AMOSSY, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Nathan, 1999.

⁸ Dominique MAINGUENEAU, *L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours*, Version raccourcie et légèrement modifiée de "*Problèmes d'ethos*", Pratiques n° 113-114, juin 2002: [<http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Ethos.pdf>] Consulté le 07/04/2019.

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

ce fait l'orateur doit construire une bonne image de soi pour atteindre ses objectifs.

Suite à la présentation d'ethos, nous passons à présent à un autre composant du discours politique, à savoir le pathos.

4-Le pathos

Le pathos est l'un des facteurs essentiels sur lesquels se fonde la persuasion. Il est important, voire nécessaire que le locuteur sache dans quelles dispositions affectives se trouve son auditoire pour pouvoir construire son argumentation. La rhétorique donnait une grande importance aux sentiments et aux passions. Aristote en donne la définition suivante: «*La passion, c'est ce qui, en nous modifiant, produit des différences dans nos jugements et qui est suivi de peine et de plaisir.*»⁹ Ceci représente tout ce qui peut toucher le cœur et influencer le jugement.

Prenons la définition du pathos abordée par Patric Charaudeau. Ce dernier signale que le pathos se base sur l'émotion et le sentiment de l'auditoire pour l'influencer : «*Il désigne le débordement émotionnel provoqué par l'orateur chez l'auditoire, débordement émotionnel susceptible de mobiliser des actions, d'orienter des comportements tout simplement d'adhérer à la prise de position de l'orateur.*»¹⁰ Dans le cadre du pathos, l'orateur s'appuie sur les sentiments, les émotions et les affections. Le but visé est de faire émouvoir son public en utilisant des moyens, des techniques et des stratégies discursives, c'est-à-dire grâce à la parole qu'il construit. Le résultat consiste à mettre l'auditoire à sa merci, c'est à dire à maîtriser non seulement ses émotions mais sa réaction dans la direction choisie par l'orateur.

Le pathos a une relation étroite avec l'argumentation, Fatimata Sow a clairement montré dans son étude sur la construction d'un discours persuasif dans

⁹Aristote, *Rhétorique*, II, I, 1378 a. Cité par Gardes-Tamine 1996: 52

¹⁰ Evi Kafetzi, *L'ethos dans l'argumentation : le cas du face a face Sarkozy/ Royal 2007*, Université de Lorraine (thèse de doctorat)
http://docnum.univlorraine.fr/public/DDOC_T_2013_0053_KAFETZI.pdf.

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

les émissions religieuses à la radio sénégalaise que «le pathos renvoie à la partie de l'argumentation qui fait appel aux émotions, et ce, dans le but de persuader l'auditoire.»¹¹

Patrick Charaudeau a beaucoup travaillé dans le domaine de l'analyse de discours, il a défini le pathos comme une stratégie de persuasion de l'autre à travers l'utilisation des émotions.

« Le pathos visé dans un discours est apparent par les choix des thèmes. Il indique que « l'emploi de mots ou de traits iconiques ne constituent pas nécessairement la preuve de l'existence d'une émotion. Des mots tels que 'colère', 'horreur', 'angoisse', 'indignation', etc. désignent des états émotionnels mais ne provoquent pas nécessairement de l'émotion ». De ce point de vue, Charaudeau en conclut que l'émotion ne se dit pas, et que les mots ne servent que de déclencheur des émotions (2008a). Par conséquent, pour pouvoir utiliser le pathos conformément à son but, choisir les bons mots ne suffit pas. Il faut évoquer de bons thèmes, ou « topiques du pathos » comme la douleur, l'angoisse, la joie, l'antipathie et la sympathie selon P. Charaudeau, en étant vigilant sur le plan de la situation d'énonciation ».¹²

Dans un discours politique, un locuteur essaie d'influencer et d'agir sur son auditoire, de « *lui faire voir ou penser le monde d'une certaine façon, d'orienter le regard ou de susciter des interrogations* »¹³

À travers ces définitions, nous pouvons définir le pathos comme un moyen visant à persuader un public en faisant appel aux émotions et agir sur la sensibilité de l'auditoire, pour une adhésion spontanée, tandis que l'ethos constitue l'implication de soi dans le discours.

¹¹ Fatimata SOW, *La construction d'un discours persuasif : les émissions religieuses à la radio sénégalaise*, université lavalquébec, 2012.

¹² « L'argumentation dans un problème de l'influence ». *Revue Argumentation et Analyse du Discours*, no1. URL : http://www.patrick_charaudeau.com/L-argumentation-dans-une.html

¹³ Opcit, Ruth AMOSSY, 1999.

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

Après avoir essayé de circonscrire les notions d'ethos et de pathos, nous passons à celle de logos.

5-Logos

Le Logos est un terme théorisé par Aristote qui désigne l'utilisation de la logique, de la raison dans le discours. C'est la persuasion par le raisonnement car le locuteur utilise des procédés rationnels pour arriver à justifier sa prise de position. Il s'adresse à la logique de l'interlocuteur.

«Il désigne tout simplement l'exercice de la raison dans l'argumentation, c'est-à-dire les procédés rationnels mis en œuvre pour arriver à justifier sa prise de position. Ces procédés rationnels constituent les outils de base de la démarche logique. La déduction, l'induction, l'explication, l'exemple, l'analogie sont quelques uns parmi ces procédés rhétoriques.»¹⁴

Cette citation aborde le logos comme la pratique ou l'utilisation de la logique dans l'argumentation, c'est-à-dire que le logos apporte des preuves raisonnées, donc il s'agit de convaincre l'auditoire par la logique.

6-Les caractéristiques du discours politique

Nous passons maintenant aux principales caractéristiques du discours politique :

➤ «*Il est théâtral.*»¹⁵ : l'homme politique présente son discours dans le cadre d'un spectacle où il y a une mise en scène où sont présents des éléments, tels que le décor, les drapeaux, les lieux qui sont ses composants essentiels .En effet, l'homme politique choisit non seulement des lieux mais il prépare son discours à l'avance, tenant compte aussi de son image qui est précisée par les contenus du discours. Tous ces éléments, ces actions politiques sont utilisées pour faire agir l'interlocuteur.

¹⁴ KAFETZI, Evi, op.cit.p44

¹⁵ *Le discours politique*, Analyses-du-discours.com, (en ligne)[<http://www.analyse-du-discours.com>] (consulté le 07/04/2019).

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

➤ «*Il est mythique.*»¹⁶: l'homme politique utilise la mise en scène qui le mène à travestir le réel vers la fiction, il met alors l'interlocuteur dans un monde d'illusions pour le séduire.

7-Les contraintes du discours politique

Le discours politique est un discours exercé dans le champ politique et il est une pratique pour persuader le public. Ce discours, pour être efficace, met en pratique des contraintes telle que celle de la simplicité, la contrainte de crédibilité et la contrainte de dramatisation.

7-1 La simplicité

En tant que discours s'adressant à un auditoire hétérogène où il y a différents niveaux d'instruction ; il faut simplifier les idées et les raisonnements pour être intelligibles par un grand nombre de public. L'orateur doit présenter ses propos et ses arguments de façon simple. Il est appelé à s'exprimer simplement selon le niveau de l'auditoire.

7-2 La crédibilité

Dans le cadre du discours politique, Patric Charaudeau affirme que :

«Des contraintes de crédibilité qui conduisent le sujet politique à se fabriquer une image de soi, un ethos, qui doit servir de support d'identification pour l'auditoire : ethos de lucidité [...]; ethos d'engagement en exprimant sa volonté d'agir [...] ; ethos d'autorité [...], à quoi il a été répondu par un ethos de vertu [...].»¹⁷

Cette contrainte consiste à construire une image pour persuader l'auditoire et le faire croire aux paroles avancées par le locuteur. Le politicien doit être crédible en montrant certaines qualités comme la lucidité de la parole, la clarté,

¹⁶ *Le discours politique*, op.cit.

¹⁷ CHARAUDEAU, Patrick, *De l'argumentation entre la visée d'influencer de la situation de communication*, in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris, 2007.

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

l'engagement, l'autorité pour influencer l'auditoire. Aussi, le discours politique doit être crédible pour pouvoir sensibiliser l'auditoire par son effet.

7-3 La dramatisation

«Enfin, des contraintes de dramatisation qui conduisent le sujet politique à animer la scène politique en employant des mots et des arguments qui fassent mouche, c'est-à-dire touchent l'émotion du public: arguments plus ou moins directs de menace»¹⁸ C'est une contrainte essentielle du discours politique, elle s'appuie sur la mise en scène de l'orateur où celui-ci anime le spectacle politique par sa présence, ses gestes, ses arguments et ses stratégies de persuasion qui touchent l'auditoire lui faire prendre conscience de la gravité de la situation et l'amener à avoir peur .

A partir de ces trois contraintes présentées par Charaudeau, nous pouvons dire que la mise en scène du discours politique repose sur la raison d'une part et la passion d'autre part, mélangeant ainsi les trois composantes de la rhétorique à savoir, logos, ethos et pathos .

8-Les stratégies du discours politique

Le discours politique doit agir et communiquer et pour ce faire, il doit user de différentes stratégies discursives comme Patrick Charaudeau affirme dans son article qui s'intitule « *De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication* » qu'il existe divers types de parole (ou stratégies discursives) dont usent le sujet politique se trouvant en situation d'énonciation : parole de promesse, parole de décision, parole de justification, parole de dissimulation.

8-1- La parole de promesse

Ce discours, en premier lieu, doit être idéaliste en concordance avec les valeurs sociales. En deuxième lieu, il doit être réaliste en relation avec la société et les moyens qui permettent de parvenir à la concrétisation de ces valeurs.

¹⁸ Ibid.

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

8-2-La parole de décision

C'est un discours d'action basé sur la légitimation. Le sujet politique prend des décisions et s'efforce de les expliquer. Son but est de montrer l'état actuel de la société et le problème auquel elle est confrontée, ce qui a amené à la prise de cette décision. Il utilise cette parole pour dire :

- ✓ il y a une situation anormale dans la société ; c'est-à-dire, il y a un problème inacceptable ;
- ✓ Le sujet annonce que ce problème nécessite une réforme ;
- ✓ La mise en pratique des mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

En Algérie, le chef de l'Etat, les années précédentes, annonce l'existence d'un problème qui est la résultante des événements de la décennie noire. Il utilise la parole de décision à travers laquelle il fait prendre conscience de sa volonté d'assurer la paix par la mise en place d'une réconciliation nationale pour arrêter la violence.

8-3-La parole de la justification

Ce discours est en relation étroite avec la parole de décision, il apparaît lorsque le sujet politique relégitime et justifie les actes qu'il entreprend et les décisions qu'il prend. En effet, «*Le discours de justification confirme le bien fondé de l'action et ouvre la possibilité de nouvelles actions qui en sont le prolongement ou la conséquence*»¹⁹.

Le discours politique est basé sur les décisions prises par le sujet parlant où il justifie ses prises de décision et ses actions en montrant les conséquences.

8-4-La parole de la dissimulation

Ce discours est en relation étroite avec le discours politique, l'orateur ne parle pas pour rien. Il prononce son discours pour prévoir les éléments suivants qui sont : les critiques de ses adversaires, les effets pervers de l'information médiatique et les mouvements sociaux. Pour cela, il met en pratique ce type de parole. Pour justifier nos propos, nous prenons les propos de Patrick Charaudeau : «*Il sait qu'il doit prévoir trois choses, les critiques des ses adversaires, les effets pervers de l'information médiatique et les mouvements sociaux qu'il doit tenter de*

¹⁹ CHARAUDEAU, Patrick, *De l'argumentation entre la visée d'influencer de la situation de communication*, in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris, 2007.

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

neutraliser par avance »²⁰. Plus spécifiquement, dans ce cas, il y a un masquage entre la pensée, la parole et l'action où l'homme politique donne des promesses mais il ne sait pas s'il peut les réaliser, c'est-à-dire qu'il y a un décalage entre ce que le discours dit et ce qui peut être fait. Dans ce cas, il se cache derrière le mensonge politique en déployant des stratégies pour gagner la confiance de l'interlocuteur singulier ou pluriel.

Parmi ces stratégies, la stratégie du flou et la stratégie du silence.

8-4.1 La stratégie du flou

L'homme politique lorsqu'il fait des promesses à son public, il n'est pas en mesure de savoir s'il peut les réaliser sur le terrain, faute de moyens par exemple. Donc, il utilise la stratégie du flou qui s'appuie sur le fait de dire les promesses de façon floue et ambiguë misant sur l'oubli de l'interlocuteur. Autrement dit, l'acteur politique trouve dans l'ambiguïté un moyen de persuasion. Dans cette stratégie, l'orateur essaie de ne pas perdre son image et sa crédibilité.

8.4.2 La stratégie du silence

C'est l'absence de parole, c'est à dire que l'homme politique n'annonce rien, il fait son action secrètement de peur de provoquer des problèmes ou de susciter des réactions violentes.

9- L'approche énonciative /pragmatique

La théorie de l'énonciation a été développée en France par les travaux de Benveniste (1966-1974) qui a mis l'accent sur la présence de «l'homme dans la langue».

La définition benvenistienne privilégie le pôle de l'énonciateur en s'intéressant à la relation du locuteur à la langue : «*l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours*»²¹, ceci suppose que l'acte d'énoncer peut être envisagé sous différents aspects, celui qui l'intéresse le plus concerne la détermination du cadre formel de sa réalisation. En parlant d'acte individuel, il présente le locuteur comme premier paramètre dans les conditions de l'énonciation, il transforme la langue en discours : «*après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours*»²²

²⁰ CHARAUDEAU, Patrick, op.cit.

²¹ BENVENISTE Emile. *Problèmes de linguistique générale*, 2 Gallimard, Paris, 1974.p81

²² Ibidem

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

Le discours politique est un type spécifique qui se caractérise par un locuteur singulier et par une situation d'énonciation. Le politicien, pour faire agir l'auditoire, dispose des arguments valides, efficaces et raisonnés (le logos), il peut provoquer les émotions du public (le pathos) et projeter une représentation de soi favorable (l'ethos) qui sert à le séduire. Ces arguments sont utilisés dans le discours dans le cadre d'une scène d'énonciation.

L'énonciateur utilise avec soin la langue. Il est aussi responsable de l'acte d'énonciation où il s'inscrit à travers des traces, des indices tels des pronoms personnels, présents dans son discours, et ce qu'on appelle les marques énonciatives.

Les marques énonciatives sont des marques qui permettent au locuteur de s'inscrire dans sa parole pour faire agir l'auditoire grâce à l'image projetée par lui à travers les marques suivantes :

Les déictiques : l'énonciateur montre sa présence dans son parole par :

Les indices personnels qui sont des pronoms concernant le locuteur comme (je, nous), l'interlocuteur comme (tu, vous).

-les adjectifs et les pronoms possessifs comme (ma, mon, mes, le mien, nôtre) du locuteur et (vos les vôtres, la vôtre) de l'interlocuteur.

Les indices spatiaux Ce sont des indices linguistiques insérés dans le discours pour indiquer les différents lieux où le locuteur prononce son discours. Ces marques sont :

Les démonstratifs :(ceci, ceux, celle-ci...)

Les adverbes :(là-bas, à droit, prés, loin, avant, derrière)

Les indices temporels

Les indices temporels sont des indices linguistiques qui reflètent le temps ou le moment où le sujet parlant produit son discours (énoncé).

Les types de phrases

Pour indiquer la force de la parole, l'orateur utilise dans son discours différents types de phrases pour exprimer ses émotions, ses pensées, ses visées. Parmi ces phrases, nous avons la phrase déclarative, employée pour informer ou décrire un fait ...etc., la phrase exclamative exprime des sentiments de diverses natures, des émotions, des vœux et désirs.

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

Dans notre recherche, nous présentons le discours politique comme le résultat d'un contrat de communication où l'orateur prononce son discours qui vise un auditoire, c'est-à-dire qu'il s'inscrit dans la scène d'énonciation. Cet orateur s'implique grâce à ses propres indices pour générer l'influence attendue. Ces marques apparaissent au niveau du discours lui-même et aussi au niveau de la mise en scène.

Pour analyser notre discours et voir comment l'ethos et le pathos interviennent dans ces discours politiques, nous utiliserons les approches : pragmatique et énonciative. Et de ce fait, nous allons essayer à travers ce passage de définir l'approche pragmatique et ses objectifs.

Du point de vue étymologique la pragmatique «*du grec "pragma", "praxis", signifie "action". Mais du point de vue de la communication, elle est l'étude des signes dans leurs rapports avec leurs utilisateurs.*»²³

Dans son travail «*Le discours persuasif : analyse pragmatique et cognitive de sermons de pasteurs évangélistes*», Jessica Da Silva Anunciacao présente la définition de la pragmatique selon KERBRAT-ORECCHIONI:

« La pragmatique peut être définie comme l'étude du langage en acte (...).Par langage en acte on peut en effet entendre :-le langage en situation, actualisé au cours d'un acte d'énonciation particulier (...)-le langage envisagé comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif, et permettant l'accomplissement d'un certain nombre d'actes spécifiques, dits en anglais *speech acts*—que l'expression soit en français traduite par« actes de langage », « actes de discours », « actes de parole »,ou « acte de communication », elle désigne en tout état de cause tout acte réalisé au moyen du langage. »²⁴

D'après cette citation, nous pouvons déduire que l'approche pragmatique est une discipline qui s'intéresse à l'étude des actes de langage (Acte locutoire, Acte illocutoire et Acte perlocutoire) sous ce que Austin et Searle appellent la théorie d'acte du langage qui a pour but d'agir sur l'allocutaire.

²³ *L'approche-pragmatique* <http://www.analyse-du-discours.com/l-approche-pragmatique>. Consulté le 07 avril 2019

²⁴ Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *Les Actes de Langage dans le Discours : Théorie et Fonctionnement*, NATHAN, Coll."FAC", Paris, 2001

Chapitre I:Aperçu théorique des concepts de base

L'approche pragmatique se caractérise par trois concepts fondamentaux qui sont «: le concept de l'acte, le concept de contexte et le concept de performance. Ce qui nous intéresse dans notre étude c'est le concept de l'acte qui met en avant les effets que les discours exercent sur les locuteurs -auditeurs. Cette approche nous aide à relever les différentes manifestations du pathos dans les discours du président Bouteflika.

L'acte de langage : est un moyen mis en exergue par un locuteur pour agir sur son auditoire, d'où ce locuteur cherche à informer, inciter, demander, convaincre, promettre, etc. son interlocuteur. Austin, Searle et Vanderveken ont introduit une distinction entre trois types d'actes de langage, appelés respectivement locutoire, illocutoire et perlocutoire: « [...] AUSTIN et VANDERVEKEN définissaient trois composantes dans l'acte de langage : locutoire, illocutoire et perlocutoire »²⁵

Acte locutoire: L'acte locutoire est la production d'une suite de sons ayant un sens dans une langue.

Ce type d'acte représente la structure phonique, morphologique et syntaxique de l'énoncé.

Acte illocutoire: Il est aussi l'un des composantes de l'acte de langage, il s'agit d'un acte effectué en disant quelque chose. Selon Austin, l'acte illocutoire est un acte locutoire qui manifeste l'intention de celui qui produit le message. L'acte illocutoire est l'intention exprimée par l'acte locutoire. C'est ce que l'on fait par les mots: accuser, ordonner, demander une information, etc.;

Acte perlocutoire: Il est défini comme étant l'acte effectué par le fait de dire quelque chose. Cet acte consiste en la production de certains effets (visés ou non) sur l'auditoire. C'est l'effet produit par l'acte illocutoire. C'est-à-dire le but visé par le discours, agir ou chercher à agir sur l'interlocuteur. L'énoncé peut susciter la peur, le silence, etc.

Ces trois fonctions (acte locutoire, illocutoire et perlocutoire) qui caractérisent le discours, nous permettent d'analyser notre corpus choisi et de dégager les différentes expressions qui représentent le pathos.

²⁵ Jean CAELEN, *Eléments de linguistique et de pragmatique pour la compréhension automatique du langage, du signe au sens*, Fédération IMAG, Coll."CLIPS". Grenoble, 1999, p28

Chapitre II:
Description et Analyse de discours
présidentiels

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

Ce chapitre sera consacré à la partie pratique dans laquelle nous décrirons et analyserons notre corpus qui est un corpus présidentiel. Il est constitué de quatre discours prononcés par le président Bouteflika à différentes occasions. Pour réaliser ce chapitre, nous passerons par les points suivants:

- La description du corpus,
- La méthodologie de la recherche,
- L'étude discursive du corpus (les indices du pathos et de l'éthos).

Nous commençons par la description du corpus qui nous aidera à analyser ces discours.

1-Description du corpus

Notre corpus est constitué de quatre discours, choisis du site Internet de la présidence de la république www.el-mouradia.dz . Ces discours sont prononcés par le président Bouteflika dans différentes occasions. Il s'agit des discours adressés à la nation algérienne. Ils sont destinés au public algérien. Pour cela, nous étudions ces allocutions pour voir comment l'éthos est construit, quelle image est projetée par chaque discours et quel pathos est employé dans ces discours.

2-La méthodologie du travail

Dans notre analyse des discours du président de la république, nous nous penchons sur les éléments suivants:

Nous commençons par étudier l'éthos du président Bouteflika qui constitue un élément important dans la persuasion. Puis nous passerons à l'analyse du pathos présidentiel ; en nous appuyant sur l'aspect énonciatif qui consiste à relever l'éthos qui apparaît au niveau du discours en relevant les marques de la subjectivité de l'énonciateur et les arguments en relation avec le sujet et le public. Enfin, nous analyserons les énoncés pour étudier la subjectivité, les émotions, la visée communicative du président

3-Analyse des discours :

3-1 Quand Bouteflika dit « Je » : Construction des différents ethos

Le « je » est un pronom qui revient souvent dans les discours de Bouteflika.

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

Le pronom « je » est un des indices les plus forts de la subjectivité. En disant je, le locuteur assume son discours et affirme sa place dans son énoncé. En effet en faisant appel au pronom je, Bouteflika donne à voir une image de soi-même à travers son discours. Comme le précise Charaudeau «*Dès l'instant que nous parlons, apparaît (transparaît) une part de ce que nous sommes à travers ce que nous disons*»¹. C'est ainsi que le locuteur construit une image de soi-même dans son discours.

Ce que nous cherchons à démontrer à travers l'analyse du je et de son entourage lexical, c'est comment le discours permet au locuteur de se construire un ethos?

S'agit-il dans le cas de Bouteflika d'ethos discursif ou d'ethos pré-discursif?

Et enfin quels sont les différents ethos qui se dégagent des discours analysés?

Rappelons aux termes d'Amossy, qu'au niveau prédiscursif il importe d'examiner «*le statut institutionnel du locuteur*»², ce qui lui confère une légitimité du dire ; ainsi que «*l'image que l'auditoire se fait de sa personne préalablement à sa prise de parole*»³. Tandis qu'au niveau discursif, on s'intéressera à l'examen, de «*l'image que le locuteur projette de lui-même dans son discours telle qu'elle s'inscrit dans l'énonciation plus encore que dans l'énoncé et la façon dont il retravaille les données prédiscursives.*»⁴

Quel est donc le degré d'implication du président Bouteflika et quel(s) point(s) de vue défend-il et essaie-t-il de faire admettre à son auditoire?

Pour voir quand Bouteflika se détache du groupe avec lequel il formait le nous et se présente comme locuteur individuel, nous nous sommes intéressée à l'entourage du je, car comme le souligne Benveniste «*je ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient et par là seulement*»⁵.

¹ CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert, Paris., 2005, p66

² AMOSSY, Ruth. *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Nathan, Paris, 2000, p71

³ *ibid.*

⁴ *ibid.*

⁵ BENVENISTE, Émile. *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard, Paris, 1996, p252

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

Parler des procédés énonciatifs, c'est dire quels sont les moyens mobilisés par le je pour développer son argumentation et construire son discours. Le pronom je ne fonctionne pas seul pour construire un ethos ou pour défendre et soutenir une thèse. Il fait appel à un ensemble de procédés qui constituent les modalités dans et à partir desquels se construit le discours. Charaudeau, dans son ouvrage intitulé «*Le discours politique. Les masques du pouvoir*» présente trois types de procédés énonciatifs: élocutif qui permet au locuteur de se mettre lui-même en scène, allocutif qui lui permet aussi d'impliquer dans son acte de langage celui à qui il parle et délocutif qui présente les propos de l'échange comme indépendant des partenaires de l'échange.

Nous nous intéressons à l'énonciation élocutive car, d'une part, elle permet «à celui qui parle de se mettre lui-même en scène»⁶, elle peut s'exprimer «à l'aide des pronoms personnels de la première personne accompagnés de verbes de modalité, d'adverbes et de qualificatifs qui révèlent l'implication de l'orateur et décrivent son point de vue personnel»⁷. D'autre part, « ces modalités, tout en participant à la construction de l'ethos du locuteur, cherchent à exercer une certaine influence sur l'auditoire. Tous les éléments ainsi mobilisés n'arrivent pas de manière fortuite, leur présence révèle une certaine visée argumentative »⁸

3-1-1 Les verbes associés à Je

Nous avons commencé par relever les verbes qui s'associent le plus au je, nous remarquons que le temps des verbes utilisés est majoritairement le présent de l'indicatif qui sert à accomplir un acte de langage qui coïncide avec le moment de l'énonciation. Nous avons noté également que certains verbes se répètent dans tous les discours tels que « remercier, vouloir, redire, affirmer, œuvrer, adresser, confirmer, appeler, exhorter, s'incliner, exprimer, etc »

Donc, le locuteur emploie l'itération en tant que procédé de persuasion par répétition.

a) Les verbes déclaratifs

Notre corpus est fortement marqué par les verbes déclaratifs comme : dire, annoncer, parler, affirmer, exprimer.

⁶ CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert, Paris., 2005, p134-135

⁷ ibid

⁸ AMOSSY, Ruth. *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Nathan, Paris, 2000.

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

Orecchioni les présentent comme des verbes locutoires, car ils dénotent un comportement verbal. Ces verbes permettent au locuteur de prendre position par rapport à ce qu'il énonce. Ils sont parfois accompagnés d'un adverbe qui vient renforcer leur sens par exemple : « *J'exprime également ma considération* »

Nous retrouvons aussi l'expression de la volonté par l'emploi du verbe vouloir au présent (je veux). Cependant en examinant les énoncés qui contiennent cette forme « je veux affirmer, je veux dire, je veux exposer » nous constatons que le président les emploie à fin explicatif de ses dires et actions.

De plus, l'emploi du verbe vouloir est fortement lié au référent de l'interlocuteur ; ce qu'il va faire tel que dans les énoncés :

Je voudrais d'abord vous exprimer mes vifs remerciements pour m'avoir honoré de la majorité de vos suffrages.

je voudrais confirmer dès ce jour ces engagements,

je voudrais redire aux peuples frères

b) Les verbes d'opinion

Concernant les verbes d'opinion et de pensée :

« *Je suis convaincu que votre voix sera celle du droit, de la justice, et du bien*

Je suis tout aussi persuadé que vous n'y renoncerez point surtout après que ce dernier se soit enraciné tout au long de ces années d'efforts, de construction et de persévérance soutenues. » (D1)

Nous trouvons une répétition de la formule « *je reste convaincu* » dans les discours avec un suremploi dans le premier.

Ces verbes sont présentés par Orecchioni comme des verbes occasionnellement subjectifs, car ils impliquent une évaluation portée par l'agent du procès. « *Il s'agit ici des verbes qui dénotent la façon dont un agent appréhende la réalité [...] Cette appréhension peut être comme plus ou moins assurée ou au contraire plus ou moins contestable* »⁹. Bouteflika utilise cette formule « je suis convaincu » pour bien montrer sa confiance en son peuple et se rapprocher de lui.

Les verbes d'opinion permettent ainsi au locuteur d'indiquer le degré d'assurance ou de contestation

⁹ KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Quatrième Edition. Armand Colin. Paris, 1999, p117

c) Les verbes de sentiments

L'emploi du pronom personnel je associé à un verbe de sentiment permet par ailleurs au président d'exprimer ses émotions et ses sentiments dans le discours, ce qui le rapproche de son auditoire jusqu'à établir avec lui une relation de connivence. Ces verbes sont présentés comme étant «à la fois affectifs et axiologiques, ils expriment une disposition favorable ou défavorable, de l'agent du procès vis-à-vis de son objet, et corrélativement une évaluation positive ou négative de cet objet»¹⁰.

Par l'emploi de ces verbes, le président veut amener son auditoire à s'identifier à ses propres sentiments, à ressentir ce qu'il ressent, à partager ses craintes pour l'Algérie et aussi il exprime sa fierté et ses espoirs pour son peuple en disant par exemple:

« J'espère que dans notre foi et dans notre attachement commun à la réconciliation nationale, ces familles aux côtés desquelles nous nous tiendrons, sauront trouver le réconfort nécessaire pour panser leur blessure et dépasser leur douleur.

Je rends hommage aussi aux centaines de milliers d'agents de l'Etat, »

d) Les verbes exhortatifs

Les verbes de l'exhortation et de l'appel sont aussi très présents dans les discours que nous avons analysés. Le verbe "appeler" vient en tête de liste des verbes employés avec la première personne du singulier :

« J'appelle nos jeunes, les étudiants en particulier »

« Je vous invite, mes chers compatriotes »

« Le référendum auquel je vous invite aujourd'hui est un référendum démocratique,

La main de l'Algérie demeure tendue à ses enfants égarés que j'appelle de renouveau à revenir dans leur foyer »

« Je lance un appel à tous nos compatriotes »

« Je serai par devoir, mais aussi de cœur, le Président de tous les Algériens et, c'est à tout les Algériens et toutes les Algériennes, par delà vos obédiences partisans ou politiques, que je lance un appel pour m'aider à servir notre Patrie. »

« Je vous appelle à servir ensemble l'Algérie dans le calme et la sérénité, sans lesquels rien ne saurait réussir ni durer. Je vous appelle à œuvrer ensemble pour triompher de tous les maux qui agressent notre peuple et ses richesses, parmi eux, l'incivisme, la bureaucratie et la corruption. »

¹⁰ ibid.

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

« Je vous **appelle** à promouvoir, de manière consensuelle, notre désir commun de démocratie et à bâtir, ensemble, une Algérie de modernité, dans l'attachement à nos constantes nationales ainsi qu'aux composantes de notre Identité nationale, l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité. »

« Je vous **appelle** à un effort partagé, pour fructifier les atouts nombreux de notre grand pays, le doter d'une économie de plus en plus puissante, et garantir à chacun de ses citoyens une vie décente, dans la solidarité sociale. »

« En cette année qui sera marquée par le 60e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, je vous **appelle** à faire ensemble le serment de construire cette Algérie dont ont rêvé nos Héros les chouhada, une Algérie qui, avec l'aide du Tout-Puissant, sera à la hauteur des espérances de nos générations nouvelles. »

Nous remarquons à travers ces énoncées que les compatriotes, les étudiants, les femmes c'est à dire la majorité du peuple algérien doit se sentir concerné par les dires des président et ses appels.

3-1-2 Les autres procédés énonciatifs employés par Bouteflika

a) L'emploi des adjectifs

Afin de donner plus d'appui à ses propos, Bouteflika fait appel à des adjectifs qualificatifs qui lui permettent de présenter les caractéristiques et les qualités des choses et des êtres. Orecchioni parle d'adjectifs subjectifs qui dénotent une implication de l'énonciateur dans son discours car, pense-t-elle, «*tout est relatif dans l'usage des adjectifs*»¹¹ ; c'est à dire chaque adjectif renvoie à un nom qu'il qualifie .

Dans notre corpus, nous avons relevé ces adjectifs qui «*énoncent en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet*»¹² ; tel que dans les expressions suivantes: « la date mémorable, appel retentissant, allégations mensongères, profonde gratitude, difficultés conjoncturelles, mes vifs remerciements, tentative subversive ou criminelle, ambition nationale, entente nationale forte, tragédie nationale, révision constitutionnelle consensuelle, économie diversifiée, l'intérêt mutuel, un effort partagé, grand pays, grand

¹¹ KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Quatrième Edition. Armand Colin. Paris, 1999, p95

¹² *ibid.*

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

peuple, cher peuple, chers compatriotes ,université moderne et développée, précieux legs , etc. » .

b) L'emploi des adverbes

Il existe d'autres types de subjectivèmes, tels que les adverbes, que nous avons déjà évoqués plus haut en analysant les verbes et qui ont une fonction d'intensification des émotions ressenties par le locuteur, ainsi que des effets produits sur l'auditoire. De leur côté les adverbes permettent au locuteur de s'impliquer dans son discours en qualifiant et en portant un jugement. En disant par exemple :

« *J'exprime également ma considération* »

« *je m'adresse à vous directement* »

L'adverbe vient préciser avec quel degré l'action est accomplie.

c) L'emploi des substantifs

Enfin, nous parlerons du dernier type de subjectivèmes mobilisés par Bouteflika dans ses discours: les substantifs. En constituant notre corpus de travail, nous avons remarqué que certains termes, mis en relation avec le pronom personnel je, reviennent dans presque tous les discours à des fréquences différentes, tels que: « *confiance, remerciements, honnêteté, fidélité, franchise, fierté, appel* ». Ces mots précisent la nature des relations que veut établir le locuteur avec son auditoire. Des mots, qui permettent aussi au locuteur de construire une image de soi à laquelle l'auditoire peut s'identifier et adhérer. En effet, tous ces substantifs renvoient à des valeurs de référence qu'on ne peut que défendre et encourager.

3-2-3 La référence religieuse et la construction de l'ethos

En plus des formes grammaticales et lexicales que nous avons analysées, nous avons remarqué dans notre corpus de travail une forte présence de l'aspect religieux.

Comment est-ce que l'ancrage religieux peut participer à la construction de l'ethos du locuteur?

Le peuple algérien est un peuple musulman, et même dans la constitution, il est établi que l'Islam est la religion du pays. En se référant à Dieu, le locuteur se construit

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

un ethos de crédibilité. En effet, «*la crédibilité est fondamentale, puisque l'enjeu consiste à tenter de persuader un certain public que l'on a un certain pouvoir*»¹³.

Or, comment ne pas juger une personne qui se réfère à Dieu digne de crédit?

Nous avons relevé quelques expressions dans lesquelles Bouteflika fait appel à Dieu, comme tout musulman, pour demander son aide et sa grâce, pour le prier, car il est le tout puissant.

Nous avons relevé les expressions : «*grâce de Dieu, avec l'aide de Dieu, Puisse Dieu, Tout Puissant*», qui indiquent que le locuteur est une personne pieuse, qui s'en remet à Dieu, et qui reconnaît que rien ne peut être accompli sans ou contre la volonté de Dieu. ; C'est le message que veut faire passer le locuteur à son auditoire, il veut se construire un ethos de crédibilité et un ethos de vérité grâce à cette confession.

3-2-4 Les figures identitaires dans le discours de Bouteflika

Charaudeau, qui considère l'ethos comme le résultat d'une double identité: sociale et discursive, regroupe les figures identitaires du discours politique en deux grandes catégories: les ethos de crédibilité qui se fondent sur un discours de raison et les ethos d'identification fondés sur un discours d'affect.

a) Les ethos de crédibilité

A partir du discours de raison qu'il développe, Bouteflika essaie de se construire une image qui peut conduire les autres à le juger digne de crédit. Pour cela, son discours doit montrer qu'il s'agit d'une personne sincère, et sérieuse, d'une personne qui a la possibilité de mettre en application ses promesses et qu'il ne s'agit pas de simples paroles. Les ethos ainsi développés sont ceux que Charaudeau regroupe sous l'appellation des «*ethos de crédibilité*». En effet, à travers ses discours, on voit que Bouteflika est présent sur tous les fronts de la vie sociale et politique, qu'il a le souci du bien public qu'il place au-dessus de tout. Il s'intéresse alors à toutes les catégories de la population et supervise tous les secteurs en ayant conscience et en reconnaissant la difficulté de la tâche que lui a confiée le peuple. Il déclare:

« En particulier, les familles de tous nos martyrs et des victimes du terrorisme ont fait preuve d'un haut niveau de noblesse et de nationalisme en puisant dans leur foi le courage nécessaire pour se rallier, dans leur très grande majorité, à la Concorde

¹³ CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert, Paris., 2005, p92

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

Civile, chacune affirmant ainsi son souci d'éviter à une autre famille algérienne de connaître les mêmes souffrances et les mêmes pertes » (D1)

« A toutes ces familles, je tiens à dire que l'Algérie n'oubliera jamais ses martyrs et qu'elle sera toujours aux côtés d'elles, reconnaissante et solidaire. » (D1)

« Comme à l'accoutumée, je m'adresse à vous directement et en toute franchise pour vous exposer sincèrement et clairement mon point de vue, et vous consulter en toute liberté et responsabilité. Je reste convaincu que votre opinion est un engagement et votre libre choix un gage entre nous. » (D1)

« S'il m'est agréable aujourd'hui de féliciter les jeunes générations d'Algériennes pour avoir saisi les opportunités qui leur étaient offertes et, à force de ténacité et de pugnacité, dépassé en quelques décennies les objectifs de parité qui étaient ceux des initiateurs de la Révolution scolaire, je les appelle à participer à cette grande aventure entrepreneuriale que j'appelle de mes vœux et qui, seule, pourra nous libérer du parasitisme rentier et nous permettre de participer activement à l'évolution du monde. »(D2)

« J'ai pleine conscience des difficultés conjoncturelles que pourraient rencontrer certains de nos jeunes notamment les intellectuels, en matière d'emploi. L'Etat s'emploie à y remédier car ces contraintes, tant objectives que forgées, loin de nous décourager ne feront que nous conforter dans nos efforts. Notre intérêt va notamment vers le Sud. » (D3)

Je reste convaincu que tout un chacun mesure à juste titre toute la volonté et la patience qu'une telle entreprise requiert. Je sais aussi que certains de nos jeunes pourraient succomber aux campagnes de découragement. » (D3)

« Je lance un appel à tous nos compatriotes à l'effet de placer l'intérêt national au-dessus de toutes divergences ou différences politiques, au demeurant parfaitement admissibles en démocratie. » (D4)

« Je vous renouvelle mon engagement à œuvrer avec vous pour de nouvelles avancées politiques et économiques, de sorte que notre pays soit à la hauteur des

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

réalités et défis du monde d'aujourd'hui, mais aussi de vos propres aspirations, y compris celles de nos générations montantes. » (D4)

« je tenais avant tout à vous confirmer que le programme sur lequel vous m'avez accordé la majorité de vos suffrages, est pour moi un engagement sacré à votre endroit. » (D4)

Dans tous ces énoncés le chef d'Etat montré inquiet concernant la paix de notre nation et les familles victimes de la tragédie vécue en parlant de l'intérêt national qui fait de lui une personnalité digne de crédit .

b) Les ethos d'identifications

Toutes les campagnes électorales de Bouteflika, ainsi que ses programmes sont basés sur la réalisation d'une grande œuvre, celle de la paix et de la réconciliation nationale. En effet, Certains pensaient, à l'heure où Bouteflika a pris la présidence de l'Algérie, qu'il fallait avoir beaucoup de courage pour accepter de diriger un pays qui semblait dans l'anarchie et le terrorisme, un pays dans lequel on ne savait plus qui tuait qui, un pays dont un président avait été assassiné (Le président Boudiaf).

Pour faire figure de chef , Bouteflika a commencé d'abord par la nécessité de paix *«Le drame que nous venons de vivre avec l'enlèvement de nos deux diplomates à Bagdad et leur exécution par une bande de terroristes vient s'ajouter au cauchemar dans lequel notre pays a été plongé depuis une quinzaine d'années, marquées par le déchaînement d'une violence et d'une barbarie étrangères à nos mœurs et à nos traditions»*. Une paix dont tout le monde avait besoin et réclamait, quel qu'en soit le prix à payer. Le prix était bien sûr de pouvoir pardonner et leur donner l'occasion de se repentir et d'accepter de vivre ensemble, dans un pays qui a besoin de chacun de ses membres.

C'est grâce à cette attitude d'intermédiation entre les différents partenaires du conflit à savoir les victimes du terrorisme, les familles des terroristes et mêmes les terroristes repentis (eux-mêmes), que Bouteflika a réussi à se dessiner une figure de l'ethos de caractère.

Avoir ainsi réussi à débloquent cette situation de crise et qui a duré près de dix ans en Algérie et qui conduisait le pays vers une guerre civile, ne peut qu'attribuer à Bouteflika une image de Grand Chef que personnes ne peut lui nier et surement pas ses concitoyens. Charaudeau précise qu' *«il n'est de meilleur chef que celui qui est*

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

animé par l'ambition de réaliser une grande œuvre»¹⁴. L'œuvre est de Liamine Zeroual intitulé Rahma que Bouteflika a repris et a poursuivi.

Il insiste sur la paix dans différentes occasions ; fête, journée nationale ou campagne électorale.

Bouteflika fait preuve de courage en prenant en charge une question qui engageait l'intégrité identitaire du peuple algérien. En prenant une décision importante, il explique que c'est pour *«La réconciliation nationale constitue un défi de haute élévation morale interpellant notre foi et notre patriotisme ; il faut donc nous y préparer. Pour ma part, j'y ai investi, tout au long de ces dernières années, ma Foi de croyant, mais aussi ma fidélité à mes compagnons, les glorieux chouhada de la libération avec lesquels j'ai fait le serment non seulement de reconquérir notre indépendance nationale, mais aussi et surtout de construire l'Algérie dont ils ont rêvé et pour laquelle ils se sont sacrifiés. Je remercie Dieu le Tout Puissant de voir le peuple algérien partager cette même volonté qui nous permettra de réaliser effectivement la réconciliation nationale.*

Cette volonté ne signifie pas l'oubli de nos souffrances, ni la négation de nos sacrifices. Elle représente sous sa forme la plus noble notre aspiration à la paix et notre cohésion nationale garante de notre unité, cette unité hors de laquelle notre avenir national restera toujours compromis et exposé à des périls certains.»

Aussi, Bouteflika le frère de la femme et qui l'aide et encourage pour leur bien, le bien de leur famille et le bien de toute notre nation renforce cette image par l'emploi de certains verbes d'action et expressions tels que: *« C'est avec satisfaction que je mesure le chemin parcouru par les femmes de notre pays, »*

« Je tiens à saluer ces créatrices d'entreprises dans l'industrie, l'agriculture et les services modernes, et en particulier ces encore trop rares pionnières que sont les quelque 5.000 utilisatrices de l'Agence Nationale de Gestion du micro-crédit et ces 11.000 chômeuses qui ont réussi à créer leur propre emploi grâce à la dynamique créée par l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes. Cette dynamique doit être amplifiée et diversifiée. »

Toujours en se basant sur l'affect, Bouteflika fait surgir dans ses discours un trait caractéristique de son image d'homme politique, celui de solidarité et d'humanité. À

¹⁴ CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert, Paris., 2005, p110.

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

l'intérieur comme à l'extérieur, il est très attentif aux besoins des autres, particulièrement ceux qui souffrent, envers qui il fait preuve de sentiments de compassion.

L'emploi du pronom je par Bouteflika marque son implication personnelle, il lui permet d'assumer ses positions et de prendre en charge ses dires. Une prise en charge totale est ainsi affichée dans chacun des discours analysés. En effet, nous avons vu, par l'étude des différents verbes qui accompagnent le pronom Je , que Bouteflika exprime clairement et avec certitude sa vision du monde. Une vision à laquelle il essaie de faire adhérer son auditoire. Il ne cache pas non plus ses sentiments et ses émotions en essayant d'en faire un argument de motivation et d'action.

L'étude des différents subjectivèmes (ORECCHIONI 1999) qui accompagnent l'emploi du « Je » a permis de relever le degré d'implication du président dans son discours. Ainsi se dessine l'image d'un président soucieux de l'avenir de son pays et du bien-être de ses concitoyens. À travers ses discours, Bouteflika donne à voir de lui-même une image à laquelle chaque algérien et chaque algérienne pourrait et/ou aimerait s'identifier. Son argumentation est fondée sur un discours consacré à la présentation de soi.

L'étude du pronom de la première personne du singulier dans les discours de Bouteflika, permet de dire qu'il n'y a pas un seul ethos, mais une variété d'ethos qui se manifestent en fonction de la situation de production de chaque discours.

La présence de la première personne du singulier, dans les discours montre que Bouteflika s'implique à travers un «je» personnel en signe de modestie mais en même temps grâce à son statut qui est le président de la république. Cette implication accompagne les salutations et les encouragements qui visent ses interlocuteurs. C'est une stratégie qui est susceptible d'attirer leur sympathie dès le départ suscitant leur intérêt pour prêter plus d'attention à la suite de l'allocution. De plus, elle lui permet de se présenter d'emblée comme un leader mais proche de ses concitoyens. C'est un ethos tout à fait capable de faire admettre ce qui va venir dans la suite du discours.

Nous remarquons une persuasion directe ; le chef d'état s'adresse au public directement en utilisant le deuxième pronom personnel du pluriel « vous », plus une variation des formules d'appel à fin d'attirer l'attention de ses interlocuteurs et que ces derniers se sentiront touchés par le discours.

Concernant les stratégies persuasives employées les discours étudiés, nous constatons l'emploi de la prise des décisions et la justification; Bouteflika justifie toute

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

discision prises tell que la discision de la concorde civile il avance des raisons et des justifications pour le peuple algérien, il parle de la nécessité de la sécurité et d'être solidaire avec les victimes de la tragédie nationale. Nous pouvons citer l'argument suivant tiré du discours 1 :

« Cette plaie résulte également des graves conséquences de la tragédie nationale. Outre les familles de nos martyrs et des victimes du terrorisme, de nombreuses familles sont encore éplorées par la disparition des leurs. D'autres familles, aussi nombreuses, dont des proches se sont retrouvés entraînés dans la spirale infernale du terrorisme, sont livrées au dénuement. Toutes ces familles, sans distinction, sont des familles algériennes avec lesquelles nous partageons la même Patrie et la même Foi.

Nos orphelins se comptent par centaines de milliers, les uns parce que leurs parents sont tombés en défendant la Patrie, les autres parce que leurs parents ont pris les armes contre cette même Patrie, d'autres encore plus nombreux, se sont retrouvés seuls et abandonnés du fait de la démenche terroriste. Cependant, la Nation algérienne est la grande famille de tous ces orphelins. Elle saura en prendre soin et assurer leur avenir, mais elle devra aussi veiller à éloigner de leurs cœurs innocents les germes mortels de la haine et de la vengeance »

Plus la stratégie des promesses dans le dernier discours ; le discours de l'investiture ; nous trouvons par exemple :

« Nous ouvrirons d'autres chantiers aussi, notamment pour améliorer la qualité de la gouvernance, faire reculer la bureaucratie au bénéfice des citoyens et des opérateurs économiques, et pour promouvoir une décentralisation appuyée sur une démocratie participative qui associera mieux la société civile à la gestion locales. »

« Avec votre concours, je veillerai à la poursuite du développement et à l'avènement d'une économie diversifiée, de plus en plus forte, complémentaire à notre potentiel en hydrocarbures. »

Donc nous pouvons dire que permis les stratégies persuasives Bouteflika utilise plus beaucoup La prise de décision et la justification qui sont également de stratégies qui permettent à l'orateur s'affirmer en tant que président et par conséquent, de convaincre le peuple Algériens du bien fondé ses décisions montrant du coup sa capacité de faire sortir le pays des crises qui le frappent et des problèmes qui font obstacle à son avancée vers un avenir meilleur.

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

Nous constatons aussi l'emploi de l'isotopie lexicale (drame, terroristes, cauchemar, violence, barbarie) qui accentue le sens de la responsabilité chez les auditeurs afin de remédier à cette tragédie touchant leur pays et d'adopter par conséquent la solution qu'offre leur chef et qui semble être l'issue de tous leurs maux et problèmes et leur sortie de secours).

Suite à l'étude de l'image de soi boutfelikienne nous passerons à l'analyse du pathos du président et les émotions auxquelles il fait appel afin de faire adhérer son public à ses positions et décisions.

3-2 Le pathos présidentiel

Nous examinerons à travers cette analyse les différentes manifestations du pathos déployées par le président de la république algérienne Abdelaziz BOUTEFLIKA, en analysant les données qui appuient notre recherche. Il s'agit des stratégies mettant en œuvre des arguments liés à la personnalité du locuteur dans le but de plaire à l'auditoire par des arguments d'ordre émotionnel pour provoquer des émotions et des réactions.

Notre recherche est mobilisée autour de la question suivante :

Comment intervient le pathos dans les discours de Bouteflika ?

L'enjeu consistera à dégager les traits distinctifs du pathos que le président Bouteflika mobilise lors de la prononciation de ses discours.

Pour mettre en évidence la stratégie discursive de l'argumentation : pathos, nous ferons recours aux extraits des discours tout au long de notre analyse.

Nous essaierons dans cette analyse de mettre l'accent sur la pragmatique dans le discours politique en y étudiant les actes de langage indirects qui marquent notre corpus.

a) **Discours 1** : Discours du président Bouteflika à propos de la réconciliation nationale, Alger, le Dimanche 14 Août 2005.

Ce discours est prononcé le Dimanche 14 Août 2005 à Alger, il est destiné au peuple algérien à propos de la réconciliation nationale. Le locuteur dans ce discours parle de la

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

nécessité de la réconciliation nationale et le besoin de finir ce cauchemar tout en justifiant cette proposition.

Dans l'ensemble d'exemples suivants, le président déclenche des sentiments de pitié vis-à-vis la souffrance que vécut le peuple algérien à cause des actes terroristes :

« Le drame que nous venons de vivre avec l'enlèvement de nos deux diplomates à Bagdad et leur exécution par une bande de terroristes vient s'ajouter au cauchemar dans lequel notre pays a été plongé depuis une quinzaine d'années, marquées par le déchaînement d'une violence et d'une barbarie étrangères à nos mœurs et à nos traditions.

L'Algérie a failli ainsi sombrer dans la tourmente du terrorisme. Son Etat a vacillé, son peuple a été déchiré. Des enfants d'une même famille se sont entretués ; des frères, habitants de mêmes villages, de mêmes villes, se sont retrouvés opposés dans une lutte fratricide qui tentait vainement de se dissimuler derrière l'Islam, religion de paix, de tolérance, et de fraternité. »

« Cependant, notre plaie nationale est encore loin d'être guérie. Et cela n'est pas seulement dû au terrorisme qui persiste, même avec une intensité réduite, et dont nous sommes résolu à faire cesser les crimes par tous les moyens.

Cette plaie résulte également des graves conséquences de la tragédie nationale. Outre les familles de nos martyrs et des victimes du terrorisme, de nombreuses familles sont encore éplorées par la disparition des leurs. D'autres familles, aussi nombreuses, dont des proches se sont retrouvés entraînés dans la spirale infernale du terrorisme, sont livrées au dénuement. Toutes ces familles, sans distinction, sont des familles algériennes avec lesquelles nous partageons la même Patrie et la même Foi.

Nos orphelins se comptent par centaines de milliers, les uns parce que leurs parents sont tombés en défendant la Patrie, les autres parce que leurs parents ont pris les armes contre cette même Patrie, d'autres encore plus nombreux, se sont retrouvés seuls et abandonnés du fait de la démesure terroriste. Cependant, la Nation algérienne est la grande famille de tous ces orphelins. Elle saura en prendre soin et assurer leur avenir, mais elle devra aussi veiller à éloigner de leurs cœurs innocents les germes mortels de la haine et de la vengeance. »

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

Le président Bouteflika a choisi de déclencher chez l'auditoire les sentiments de la pitié et de la souffrance afin qu'il puisse le convaincre pour une réconciliation nationale

Ensuite, nous trouvons des sentiments de fierté dans l'extrait suivant :

C'est grâce au courage et à la mobilisation de tous les Algériens que la Patrie a survécu. C'est grâce aux sacrifices de nos forces de sécurité, à leur tête l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, appuyées par tous les patriotes, que l'Algérie a pu repousser l'hydre du terrorisme.

Dans un autre exemple, il ya des sentiments d'appartenance qui se déclenchent chez le public.par exemple :

« Nous partageons la douleur des familles des disparus, car les victimes sont nos compatriotes et les familles qui souffrent sont les nôtres. J'espère que dans notre foi et dans notre attachement commun à la réconciliation nationale, ces familles aux côtés desquelles nous nous tiendrons, sauront trouver le réconfort nécessaire pour panser leur blessure et dépasser leur douleur. »

« En vous rendant aux urnes le 29 Septembre prochain pour exprimer librement et souverainement votre décision sur le projet de Charte pour la paix et la réconciliation nationale, c'est un choix décisif que vous effectuerez pour l'avenir de l'Algérie et pour celui de nos enfants. »

Dans ce discours le président parle de la souffrance et la tragédie nationale pour entamer la question de la réconciliation nationale, cela fait naitre des sentiments de pitié chez l'auditoire.

Le pathos se résume dans les sentiments de pitié, de fierté et d'appartenance.

Concernant l'acte perlocutoire il se manifeste lorsque le locuteur cherche à convaincre son peuple de la nécessité d'une réconciliation nationale et lui demande d'exprimer son choix librement et sincèrement.

b) **Discours 2** : Discours du Président de la République à l'occasion de la Journée Mondiale de la Femme, Alger, 8 mars 2008.

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

Ce discours est destiné à la femme algérienne à l'occasion de la journée mondiale de la femme en date du 08 mars 2008. Le locuteur dans ce discours parle de l'évolution de la situation de la femme algérienne dans le passé, le présent et le futur.

A partir de cette estrade, le président Bouteflika présente ses gratitude et son respect à la femme algérienne. Cet Ethos bouteflikien envoie chez les femmes les sentiments de respects et de gentillesse ; il fait naître d'une autre stratégie persuasive qui est le pathos.

Nous avons relevé des exemples dans lesquels se manifeste le pathos dans ce discours :

«Je me fais un devoir et en même temps un plaisir de m'adresser à vous à l'occasion de la Journée Mondiale de la femme, comme je le fais régulièrement »

«C'est avec satisfaction que je mesure le chemin parcouru par les femmes de notre pays et par l'ensemble de notre nation depuis un demi-siècle, depuis le grand ébranlement du 1er Novembre 1954 qui a projeté notre pays sur la voie de l'indépendance nationale, de la modernisation et de la renaissance de la civilisation musulmane.»

«Je tiens encore une fois à rendre hommage à toutes les femmes d'Algérie qui, le fusil, la seringue ou le stylo à la main, ont combattu dans les rangs de la glorieuse ALN pour libérer l'Algérie de la domination coloniale au péril de leur vie et de leur liberté personnelle. Par leur sacrifice, elles ont ouvert la voie aux grandes mutations qui ont affecté la condition féminine dans notre pays.»

A travers le dernier exemple, Le locuteur ici déclenche chez son auditoire les sentiments de pitié et de souffrance vis-à-vis la femme de guerre mais le plus important c'est le déclenchement des sentiments de fierté par cette femme algérienne qui a tout donné pour la gloire de son pays.

Le locuteur cherche à convaincre la femme algérienne de notre jour de ce qui a été réalisé par la femme d'hier. Donc, nous pouvons dire ici que l'acte perlocutoire a un effet de persuasion. Pierre Vermersch constate que:

« L'effet perlocutoire de type "croyance" ne peut être produit par une demande directe comme dans la structure causale précédente, mais doit obtenir l'assentiment du

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

destinataire. Et cet assentiment ne peut être ni ordonné, ni imposé. On a donc là un mécanisme causal qui passe par la persuasion »¹⁵

Ce discours est ainsi riche de sentiments d'encouragement, nous citons parmi eux cet exemple:

«Il est révolu le temps où, pour un petit nombre de nos mères, épouses et sœurs, le travail à l'extérieur du domicile familial s'identifiait à celui de femme de ménage ou d'ouvrière le plus souvent saisonnière. Actuellement, plus d'un million deux cent mille femmes algériennes occupent des emplois, le plus souvent qualifiés, principalement dans les secteurs de l'éducation, de la médecine, de la magistrature, de la Police Nationale et de l'Armée Nationale Populaire.»

Ces mots encouragent la femme algérienne à l'ouverture vers le domaine du travail. L'acte perlocutoire dans cet exemple a un rôle d'induction au travail.

En ce qui concerne l'induction, Pierre Vermersch pense que:

« On a là un mode de causalité différent des deux précédents : l'induction. Elle repose sur un effet de résonance entre ce qu'exprime le locuteur et ce que cela évoque (sollicite, appelle, suscite, éveille, touche), chez le destinataire. Je ne parle pas là seulement d'une compréhension au sens d'une intelligibilité cognitive mais, plus largement, de toutes les formes d'écho à ce qui est exprimé ». ¹⁶

Encore, nous trouvons les émotions de pitié vis-à-vis de certaines classes sociales qui souffrent de l'analphabétisme dans l'exemple suivant :

«Elle doit concerner aussi bien les femmes citadines que les femmes rurales, et aussi toutes les couches sociales, ce qui suppose l'éradication dans les délais les plus rapides de l'analphabétisme qui touche encore une partie de notre population.»

Toujours il insiste sur l'égalité et que toutes les femmes doivent être concernées par tout acte national et la nécessité de la lutte contre l'analphabétisme

Après cette description, nous observons que :

L'acte perlocutoire (l'analyse des effets perlocutoire): le locuteur à travers les sentiments de fierté, de respect, de regret etc. évoque des effets (visés ou non) sur l'auditoire, ces effets sont subjectifs. L'acte perlocutoire n'a pas seulement le rôle de persuasion mais aussi celui d'induire et demander à faire quelque chose.

¹⁵ Pierre VERMERSCH, *Approche des effets perlocutoires*, Expliciter le journal de l'association GREX Groupe de recherche sur l'explicitation n° 71 octobre 2007

¹⁶ Ibid.

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

Pierre Vermersch avance également que : « [...] on pourrait penser que les effets perlocutoires désignent les effets de mon discours sur un autre humain que moi, puisqu'un tel effet ne peut être produit que s'il y a une personne qui comprend ce que j'énonce. »¹⁷

Le locuteur aborde le problème de l'analphabétisme et d'une façon indirecte il a induit les femmes à combattre ce phénomène en utilisant le verbe «devoir».Le locuteur dans son discours destiné à la femme algérienne agit positivement par l'induction et la persuasion. Nous pouvons citer les exemples suivants :

« Certes, les femmes sont encore minoritaires dans le monde du travail. Elles ne représentent en effet que 15 % environ de la population occupée, mais leur nombre ne cesse de croître à un rythme supérieur à celui des hommes. Les projections à l'horizon 2020 indiquent que la population active féminine augmentera à un rythme deux fois supérieur à celui de la population active masculine. »

« S'il m'est agréable aujourd'hui de féliciter les jeunes générations d'Algériennes pour avoir saisi les opportunités qui leur étaient offertes et, à force de ténacité et de pugnacité, dépassé en quelques décennies les objectifs de parité qui étaient ceux des initiateurs de la Révolution scolaire, je les appelle à participer à cette grande aventure entrepreneuriale que j'appelle de mes vœux et qui, seule, pourra nous libérer du parasitisme rentier et nous permettre de participer activement à l'évolution du monde. »

c) **Discours 3** : Message du Président de la République à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant (Batna, lundi 19 mai 2014)

Ce message du président algérien Bouteflika est destiné aux étudiants à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'étudiant.

Le président Bouteflika rend hommage au début, aux étudiants algériens pour les sacrifices consentis pendant la guerre de libération nationale.

Et par la suite, il a entamé le rôle de l'Etat algérien qui consiste à encourager l'enseignement et l'apprentissage des étudiants à travers la gratuité et la modernisation de l'éducation.

A la fin, le président demande aux étudiants de participer pleinement et sincèrement aux efforts de développement de l'Algérie dans tous les domaines.

¹⁷ Ibid.

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

Parmi les manifestations du pathos dans ce discours, nous trouvons au début les émotions de joie, de gentillesse:

Je suis très heureux de célébrer avec vous la Journée de l'étudiant qui renvoie à la date mémorable du 19 mai 1956, lorsque les étudiants algériens ont décidé d'intégrer le combat contre l'occupant annonçant au monde entier et sans la moindre équivoque, dans un appel retentissant, leur alignement au côté de leur peuple et leur adhésion à sa cause juste pour la libération du pays et son affranchissement d'une longue colonisation étrangère. Forts de leur savoir et leur ardeur patriotique, ils donnèrent en effet les exemples les plus éloquents de sacrifice.

Nous trouvons aussi les émotions de fierté. Ainsi le président a déclenché les émotions de fierté aux étudiants de la révolution lorsqu'il parle comment ils ont quitté leurs universités et leurs lycées pour rejoindre les rangs de la révolution à travers le pays et défendre l'honneur et la dignité de la nation, nous pouvons citer l'exemple suivant :

« A tous ces étudiants qui ont grandement contribué à la libération de l'Algérie et au recouvrement de sa gloire, à ces étudiants qui ont sacrifié leur vie pour que vive l'Algérie digne et sereine, aux étudiants martyrs et à leurs compagnons d'armes, j'exprime ma profonde gratitude et toute ma reconnaissance en cette journée mémorable qui nous renvoie à un parcours exaltant, riche d'enseignements et empreint de valeurs d'abnégation et de don de soi propres aux Algériens, des valeurs dont nous nous imprégnons aujourd'hui pour mieux répondre aux aspirations de notre peuple à un avenir meilleur où règnent progrès, stabilité et bien être. »

Le locuteur cherche à convaincre par mise en comparaison du parcours des moujahidines (ainés) que les étudiants ont de commun avec leurs ainés. Le locuteur suscite chez son auditoire au moyen de cette comparaison, le sentiment de bravoure, de dévouement et de sacrifice et du grand sens de responsabilité envers la patrie que les étudiants partagent avec les figures emblématiques de la résistance en temps de guerre en Algérie. Donc, il essaye par ce discours de dire à ces jeunes qu'il est avec eux du moment que lui aussi était moujahid et qu'ils ont le même combat. Il essaye par son discours de mettre ces jeunes étudiants dans un climat de confiance avec lui, D'après Pierre VERMERSCH:

«Ce qui domine donc ici, c'est la manière dont je vais persuader, convaincre l'autre, jusqu'à ce qu'il donne son assentiment, et pour cela il me faut satisfaire un critère chez le

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

destinataire de telle façon qu'il adhère à ce que je lui dis et que cela crée une nouvelle croyance ou modifie une croyance déjà présente.»¹⁸

C'est pourquoi le président Bouteflika a choisis de déclencher chez l'auditoire les sentiments de la fierté et afin que ce dernier puisse termine dans le même chemin.

d) **Discours 4** : Discours du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à l'occasion de son investiture, Lundi, 28 Avril 2014

Cette allocution est aussi prononcée par le président algérien Abdelaziz Bouteflika à l'occasion de son investiture, Lundi, 28 Avril 2014 à Alger.

Le président introduit son discours par des remerciements et salutations au peuple algérien et par la suite, il présente ses engagements présidentiels envers son peuple.

A travers ces mots, le président cherche à persuader son peuple et à le rassurer vis-à-vis de l'avenir algérien d'où il cite les efforts consentis de l'Etat pour répondre aux besoins du peuple.

Le pathos se manifeste dans ce message comme suit :

Le président diffuse des sentiments de tranquillité dans l'esprit du peuple lorsqu'il donne des informations concrètes pour le convaincre en présentant ses engagements tout en insistant sur la sécurité et la stabilité du pays.

Nous citons l'exemple suivant :

« En répondant à vos appels nombreux sollicitant ma candidature, j'ai pris aussi des engagements envers vous. A présent que vous m'avez réélu à la Magistrature suprême, je voudrais confirmer dès ce jour ces engagements, étant entendu que j'ai l'occasion, dans les semaines et les mois à venir, de revenir sur chacun d'entre eux dans le détail, au fur et à mesure de l'action que j'aurai à mener pour les concrétiser.

Le premier de ces engagements est de travailler avec vous à la préservation de la stabilité du pays.

La main de l'Algérie demeure tendue à ses enfants égarés que j'appelle de renouveau à revenir dans leur foyer. La Réconciliation nationale reste ma priorité, au nom du peuple qui l'a faite sienne. En même temps, la loi sanctionnera tout acte terroriste contre la sécurité des citoyens et des biensé ».

¹⁸ Ibid.

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

Après avoir semé la confiance et la tranquillité dans le cœur du peuple par l'énumération des projets réalisés et en cours de réalisation, le président Bouteflika relève l'esprit de solidarité et de responsabilité dans ces passages :

« Avec votre concours, je veillerai à la poursuite du développement et à l'avènement d'une économie diversifiée, de plus en plus forte, complémentaire à notre potentiel en hydrocarbures. »

« Nos efforts conforteront également la lutte contre les disparités régionales. A ce titre, le prochain programme quinquennal d'investissement public, qui sera dense au profit de tous les secteurs et de toutes les régions du pays, englobera aussi de nouvelles mesures en faveur des wilayas du Sud et des Hauts plateaux ainsi que des régions montagneuses.

En outre, nous valoriserons nos potentialités agricoles, minières, touristiques et autres. Le soutien de l'Etat sera maintenu à l'agriculture ainsi qu'aux entreprises et investisseurs publics et privés, sans aucune discrimination. »

« Je serai par devoir, mais aussi de cœur, le Président de tous les Algériens et, c'est à tout les Algériens et toutes les Algériennes, par delà vos obédiences partisans ou politiques, que je lance un appel pour m'aider à servir notre Patrie. »

« Je vous appelle à servir ensemble l'Algérie dans le calme et la sérénité, sans lesquels rien ne saurait réussir ni durer. Je vous appelle à œuvrer ensemble pour triompher de tous les maux qui agressent notre peuple et ses richesses, parmi eux, l'incivisme, la bureaucratie et la corruption. »

« Je vous appelle à promouvoir, de manière consensuelle, notre désir commun de démocratie et à bâtir, ensemble, une Algérie de modernité, dans l'attachement à nos constantes nationales ainsi qu'aux composantes de notre Identité nationale, l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité. »

« Je vous appelle à un effort partagé, pour fructifier les atouts nombreux de notre grand pays, le doter d'une économie de plus en plus puissante, et garantir à chacun de ses citoyens une vie décente, dans la solidarité sociale. »

« En cette année qui sera marquée par le 60e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, je vous appelle à faire ensemble le serment de construire cette Algérie dont ont rêvé nos Héros les chouhada, une Algérie

Chapitre II: Description et Analyse de discours présidentiels

qui, avec l'aide du Tout-Puissant, sera à la hauteur des espérances de nos générations nouvelles ».

L'acte perlocutoire se fait voir dans ces derniers exemples quand le locuteur appelle, demande, sollicite.

Dans ce cas, l'auditoire se trouve dans une position de réaliser l'acte demandé. Comme l'indique Pierre Vermersch quand il parle de différentes causalités perlocutoires:

« Cette structure causale semble reposer sur un mécanisme simple dont l'ordre est le prototype. Ces effets visent la catégorie des actes, qu'ils soient corporels ou mentaux, puisqu'un ordre (une injonction, une proposition, une demande, une etc.) suppose pour être obéi que le destinataire ait lui même une prise volontaire sur son exécution. Ordonner, sollicite donc fondamentalement la volonté de l'autre, sa volonté à réaliser les actes que je lui demande. »¹⁹

Après avoir analysé les discours choisis et avoir relevé les différents types de manifestation du pathos, nous avons observé que:

1-Le président vise à toucher les sentiments des spectateurs dans le but d'agir et persuader dans ses différentes catégories ; hommes, femmes, jeunes et adultes

Le pathos a une dimension non négligeable et indispensable pour l'entreprise de persuasion et d'influence.

2-Le discours du président algérien Bouteflika est porteur d'émotions.

3-L'acte perlocutoire à travers ces effets (convaincre et induire) est important pour l'étude des différentes émotions du pathos dans un discours.

¹⁹ Ibid.

Conclusion

Conclusion

Notre travail est présenté en deux chapitres, le premier intitulé «aperçu des concepts de base» est un chapitre théorique où nous avons défini quelques notions qui nous ont permis d'aborder notre analyse. Le deuxième chapitre est intitulé «la description et l'analyse de discours présidentiels», où nous avons analysé notre corpus qui est constitué de quatre discours du président algérien Abdelaziz Bouteflika, choisis à partir du site Internet de la Présidence de la République, en fonction de différents occasions d'allocution et le public visé.

A travers notre étude, nous avons cherché à répondre à la question suivante :

Quel éthos et quel pathos le président de la république déploie-t-il dans ses discours ? A travers quelles stratégies se déploient-ils et pour quelles fins ?

Et nous avons avancé les hypothèses suivantes:

À notre sens le président, dans ses discours, fait appel à l'affect des algériens et à leur nationalisme et patriotisme afin de les faire adhérer à ses propres positions, à ses perspectives et à ses engagements en tant qu'homme d'état.

Pour mieux comprendre ces stratégies persuasives utilisées par le président, nous avons fait une analyse énonciative consistant à repérer les marques de la subjectivité du locuteur et qui ont participé à la construction d'une image de soi.

Et une autre approche pragmatique qui a contribué à l'analyse des données à la lumière de la théorie des actes de langage.

Après l'analyse de notre corpus, nous pouvons annoncer les résultats suivants en fonctions de la démarche que nous avons suivie:

Le discours politique du président algérien BOUTEFLIKA se caractérise par l'utilisation de stratégies discursives et rhétoriques qui le construisent à savoir l'éthos et le pathos, objet de notre travail.

Le pathos, l'éthos sont des notions essentielles et importantes pour la réussite de la persuasion, le pathos étant centré sur les émotions éveillées chez l'auditoire et l'éthos sur l'impression que le locuteur suscite chez ses auditeurs à travers le discours.

Pathos est complémentaire à l'éthos, car une fois que l'orateur construit sa propre image, il a besoin d'établir des échanges avec son auditoire à travers l'affectivité afin d'éveiller l'intérêt des auditeurs.

Après une analyse du corpus, nous avons constaté que les politiciens possédaient des stratégies particulières pour se rapprocher de leur auditoire comme la prise des

Conclusion

décisions et la justification de tout acte. Cela pouvait se faire par la valorisation de l'auditoire à travers le pathos plus d'un ethos.

En ce qui concerne la problématique que nous avons posée, nos réponses ne sont que des premiers résultats qui méritent d'être confirmés par d'autres études et recherches ultérieures.

Nous avons tenté de vérifier l'hypothèse que nous avons proposée. Les résultats ont montré l'existence de différents éthos et différents pathos qui changent selon le thème et le type d'auditoire.

Pour finaliser cette recherche, et étudier les stratégies persuasives d'une façon profonde, il est important de se rapprocher du public ciblé et voir sa réaction vis-à-vis de ces allocutions.

Nous reconnaissons bien sûr les limites de notre analyse et de notre interprétation espérant que cela puisse ouvrir des perspectives de recherche sur le discours politique algériens et notamment des études de diverses natures du discours présidentiel.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

1. AMOSSY Ruth, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Nathan, 1999.
2. Aristote, *Rhétorique*, II, I, 1378 a. Cité par Gardes-Tamine 1996 p52
3. BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard, Paris, 1966, p.242
4. BENSEBIA Abdelhak Abderrahmane, Le fonctionnement des mécanismes discursifs dans le corpus présidentiel algérien de 1999 à 2006, Université de Mostaganem, Synergies Algérie n° 12 -2011.
5. BARRY Alpha Ousmane, *Les bases théoriques en analyse du discours*, l'Université de Franche-Comté (Besançon) <http://www.er.uqam.ca/nobel/ieim/IMG/pdf/metho-2002-01-barry.pdf>
6. CAELEN Jean, *Éléments de linguistique et de pragmatique pour la compréhension automatique du langage, du signe au sens*, Fédération IMAG, Coll. "CLIPS". Grenoble, 1999.
7. CHARAUDEAU, Patrick. *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert, Paris., 2005.
8. MAINGUENEAU Dominique, *L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours*, Version raccourcie et légèrement modifiée de "Problèmes d'ethos", Pratiques n° 113-114, juin 2002: <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Ethos.pdf>
9. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les Actes de Langage dans le Discours : Théorie et Fonctionnement*, NATHAN, Coll."FAC", Paris, 2001
10. KOFFI, Aimée-Danielle. *Réalisation syntaxique et discursives de l'ethos dans le discours politique*.www.ltml.ci/article8/ KOFFI Aimée-Danielle -LOZOU-PDF.
11. VERMERSCH Pierre, *Approche des effets perlocutoires*, Expliciter le journal de l'association GREX Groupe de recherche sur l'explicitation n° 71 octobre 2007

Thèses et mémoires :

1. EviKafetzi, *L'ethos dans l'argumentation : le cas du face a face Sarkozy/ Royal 2007*, Université de Lorraine (thèse de doctorat, http://docnum.univlorraine.fr/public/DDOC_T_2013_0053_KAFETZI.pdf)
2. Husianycia MAGALI, *caractérisation de types de discours dans des situations de travail*, Université Nancy 2.

3. SOW Fatimata, *la construction d'un discours persuasif : les émissions religieuses à la radio sénégalaise*, université lavalquébec, 2012. (thèse de doctorat)

Revues

1. « L'argumentation dans un problème de l'influence ». *Revue Argumentation et Analyse du Discours*, no1. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/L-argumentation-dans-une.html>

Sitographie

1. «<http://www.el-mouradia.dz/francais/Sommaire.html>»
2. *Le discours politique*, <http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique>. Consulté le 28 mars 2019.
3. CHARAUDEAU, Patrick, *De l'argumentation entre la visée d'influencer de la situation de communication*, in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, L'Harmattan, Paris, 2007,(en ligne) <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>.consulté le 07/04/2019

Annexes

Annexe 01 :

Discours 1 : Discours du président Bouteflika à propos de la réconciliation nationale, Alger, le Dimanche 14 Août 2005

Mes chers compatriotes,

Le drame que nous venons de vivre avec l'enlèvement de nos deux diplomates à Bagdad et leur exécution par une bande de terroristes vient s'ajouter au cauchemar dans lequel notre pays a été plongé depuis une quinzaine d'années, marquées par le déchaînement d'une violence et d'une barbarie étrangères à nos mœurs et à nos traditions.

L'Algérie a failli ainsi sombrer dans la tourmente du terrorisme. Son Etat a vacillé, son peuple a été déchiré. Des enfants d'une même famille se sont entretués ; des frères, habitants de mêmes villages, de mêmes villes, se sont retrouvés opposés dans une lutte fratricide qui tentait vainement de se dissimuler derrière l'Islam, religion de paix, de tolérance, et de fraternité.

C'est grâce au courage et à la mobilisation de tous les Algériens que la Patrie a survécu. C'est grâce aux sacrifices de nos forces de sécurité, à leur tête l'Armée Nationale Populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, appuyées par tous les patriotes, que l'Algérie a pu repousser l'hydre du terrorisme.

L'Algérie a versé pour sa survie un tribut très lourd : des dizaines de milliers de morts, plus de vingt milliards de dollars de destructions, une coûteuse entrave au développement et une régression de notre position sur la scène internationale. Des années durant, nous avons donné le meilleur de nous-mêmes pour que s'éteigne le brasier de la Fitna, pour que nous cessions enfin d'enterrer et de pleurer nos victimes, pour que la Miséricorde divine nous vienne en aide.

En votre nom à tous, je m'incline de nouveau aujourd'hui avec ferveur et respect à la mémoire des martyrs du devoir national et à celle de toutes les victimes du terrorisme abject. Leurs sacrifices n'auront pas été vains puisque la République Algérienne est restée debout, plus que jamais fidèle au glorieux message du 1er Novembre 1954.

Dès que vous m'avez investi de votre confiance en 1999, je me suis engagé devant Dieu et devant vous à ne ménager aucun effort ni aucune initiative pour éteindre le feu destructeur de la Fitna, condition première de la reconstruction nationale et de la restauration du crédit de l'Algérie sur la scène internationale.

Avec l'aide de Dieu, auquel nous rendons grâce, nous avons ensemble, ouvert la voie à la Concorde Civile, que vous avez appuyée massivement et dont nous avons ensemble recueilli les fruits inestimables dans le rétablissement de la sécurité.

Hier égarés sur la voie de la violence et de la destruction, des Algériens ont retrouvé la voie de Dieu qui bannit l'effusion du sang de musulmans par d'autres musulmans. Ils ont retrouvé leurs foyers et leur place dans notre société qui a su dépasser sa douleur en s'appuyant sur les préceptes de notre religion divine.

En particulier, les familles de tous nos martyrs et des victimes du terrorisme ont fait preuve d'un haut niveau de noblesse et de nationalisme en puisant dans leur foi le courage nécessaire pour se rallier, dans leur très grande majorité, à la Concorde Civile, chacune affirmant ainsi son souci d'éviter à une autre famille algérienne de connaître les mêmes souffrances et les mêmes pertes.

A toutes ces familles, je tiens à dire que l'Algérie n'oubliera jamais ses martyrs et qu'elle sera toujours aux côtés d'elles, reconnaissante et solidaire.

Mes chers compatriotes,

La sécurité restaurée grâce à la politique de Concorde Civile, la Nation a de nouveau libéré ses énergies pour se consacrer à la construction nationale.

Désormais, les Algériens et les Algériennes ont retrouvé leur légitime aspiration à rebâtir leur Patrie, à accéder eux aussi au bien-être, et à garantir l'avenir de leurs générations montantes.

Cependant, notre plaie nationale est encore loin d'être guérie. Et cela n'est pas seulement dû au terrorisme qui persiste, même avec une intensité réduite, et dont nous sommes résolu à faire cesser les crimes par tous les moyens.

Cette plaie résulte également des graves conséquences de la tragédie nationale. Outre les familles de nos martyrs et des victimes du terrorisme, de nombreuses familles sont encore éplorées par la disparition des leurs. D'autres familles, aussi nombreuses, dont des proches se sont retrouvés entraînés dans la spirale infernale du terrorisme, sont livrées au dénuement. Toutes ces familles, sans distinction, sont des familles algériennes avec lesquelles nous partageons la même Patrie et la même Foi.

Nos orphelins se comptent par centaines de milliers, les uns parce que leurs parents sont tombés en défendant la Patrie, les autres parce que leurs parents ont pris les armes contre cette même Patrie, d'autres encore plus nombreux, se sont retrouvés seuls

et abandonnés du fait de la démente terroriste. Cependant, la Nation algérienne est la grande famille de tous ces orphelins. Elle saura en prendre soin et assurer leur avenir, mais elle devra aussi veiller à éloigner de leurs cœurs innocents les germes mortels de la haine et de la vengeance.

Voilà quelques-unes des raisons qui m'ont poussé à agir et à plaider, des années durant, pour que nous ayons ensemble le courage d'avancer vers une réconciliation nationale véritable, en tenant compte des résultats positifs de la Concorde Civile et des espoirs qu'elle a fait naître.

La réconciliation nationale constitue un défi de haute élévation morale interpellant notre foi et notre patriotisme ; il faut donc nous y préparer. Pour ma part, j'y ai investi, tout au long de ces dernières années, ma Foi de croyant, mais aussi ma fidélité à mes compagnons, les glorieux chouchous de la libération avec lesquels j'ai fait le serment non seulement de reconquérir notre indépendance nationale, mais aussi et surtout de construire l'Algérie dont ils ont rêvé et pour laquelle ils se sont sacrifiés. Je remercie Dieu le Tout Puissant de voir le peuple algérien partager cette même volonté qui nous permettra de réaliser effectivement la réconciliation nationale.

Cette volonté ne signifie pas l'oubli de nos souffrances, ni la négation de nos sacrifices. Elle représente sous sa forme la plus noble notre aspiration à la paix et notre cohésion nationale garante de notre unité, cette unité hors de laquelle notre avenir national restera toujours compromis et exposé à des périls certains.

Mes chers compatriotes,

Nous devons tirer les enseignements de l'immense tragédie nationale que nous venons de vivre.

L'Algérie, qui a toujours démontré sa solidarité avec les autres peuples, et qui demeure déterminée à soutenir les causes nobles et justes dans le monde, a découvert dans l'épreuve cruelle qu'elle vient de vivre, qu'elle ne devait compter que sur elle-même et sur ses propres moyens. Dans sa très grande majorité, le monde a assisté sans réaction et souvent même sans compassion, au martyre de notre peuple face à l'hydre du terrorisme que nous combattons et que nous dénonçons déjà comme un fléau qui ignore les frontières.

Ce silence s'est trop souvent paré hypocritement des vertus de la démocratie et des droits de l'homme. Des voix ont même poussé l'indécence jusqu'à s'interroger sur «

qui tue qui » en Algérie. Sans haine et sans rancœur, nous ne devons pas oublier cela, surtout lorsqu'il s'agit de consolider notre propre avenir national.

Nous assistons aujourd'hui à une mobilisation internationale contre le terrorisme, et nous sommes sincèrement partie prenante dans cette lutte contre un fléau dont nous avons été victimes. Nous sommes cependant en droit de veiller à ce que cette lutte ne s'appuie pas sur des critères qui diffèrent suivant les pays et les circonstances et qu'elle ne confonde pas la violence terroriste avec les enseignements de notre religion ou avec la lutte légitime des peuples pour leur liberté et leur dignité.

Soyons désormais convaincus que le devenir de notre pays dépend exclusivement de notre volonté et de notre engagement. En cela, l'exemple nous a été légué par nos aïeux à travers leurs résistances, leurs défaites et leurs triomphes qui, tout au long de notre Histoire, ont forgé notre personnalité nationale.

Face au défi de la paix et de la réconciliation nationale, c'est au peuple souverain qu'il revient aujourd'hui de faire son choix pour déterminer le cours de notre destin national.

A la veille du 43ème anniversaire du recouvrement de notre indépendance nationale, j'avais annoncé que le peuple algérien serait bientôt appelé à se prononcer lui-même sur la réconciliation nationale.

Aujourd'hui, conformément aux Pouvoirs que vous m'avez conférés, j'ai le privilège de vous convier, avec l'Aide de Dieu, à vous prononcer dans le cadre du référendum qui se déroulera le Jeudi 29 Septembre prochain sur le projet de Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui vous est soumis.

Mes chers compatriotes,

Votre choix se doit d'être fondé sur une claire compréhension de ce que désire le peuple souverain pour l'avenir de l'Algérie. C'est pour cela que ce projet de Charte sera très largement diffusé. Il fera également l'objet d'une large campagne d'explication. Je veux cependant, puisque j'en ai l'occasion aujourd'hui, vous en exposer dès ce soir, les grandes lignes.

En premier lieu, et à travers ce projet de Charte, vous êtes conviés à souligner pour l'Histoire et pour les générations futures, la nature véritable de la grave crise que notre pays a vécue, une crise qui a failli emporter les structures de notre Etat, une crise qui ne s'est pas limitée à une question de rhétorique ou d'idéologie, une crise dont

l'enjeu a été et demeure la paix et la sécurité pour chaque citoyen et pour chaque citoyenne, ainsi que la pérennité de la République Algérienne Démocratique et Populaire dans la fidélité au message du 1er Novembre 1954. Ce faisant, l'occasion vous est offerte de proclamer sans haine et souverainement « plus jamais ça ! ».

Dans le même temps, vous aurez l'occasion de matérialiser cette volonté de paix et de réconciliation qu'il me semble percevoir comme un appel pressant de la majorité de la Nation, convaincue que sans consolidation définitive de la paix par la réconciliation nationale, nulle démarche de développement économique et social, nul effort de modernisation de notre pays ne sauraient produire les résultats que nous en attendons.

En second lieu, et à travers ce même projet de Charte, vous êtes conviés à marquer solennellement un vibrant hommage aux martyrs du devoir national et aux victimes du terrorisme, ainsi que notre solidarité collective envers leurs familles.

En troisième lieu, l'occasion vous est également offerte d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui se sont sacrifiés pour préserver nos citoyens de la barbarie meurtrière et sauvegarder la République Algérienne Démocratique et Populaire. Je veux parler de notre Armée Nationale Populaire, de nos forces de sécurité et de tous les patriotes qui ont opposé leur courage et leur résistance au terrorisme, et qui continuent encore de lutter avec détermination pour la sécurité des biens et des personnes et pour préserver l'honneur de nos familles.

Ce faisant, le peuple algérien exprimera, souverainement, et avec toute son énergie, son rejet de toute instrumentalisation interne ou extérieure de notre tragédie nationale ainsi que son refus de toute tentative de porter atteinte aux institutions de notre pays, de fragiliser notre Etat, de nuire à l'honorabilité de ses agents, ou de ternir l'image de l'Algérie sur le plan international.

En quatrième lieu, et tout en restant unis dans la lutte implacable que nous continuerons à mener contre le terrorisme et pour votre sécurité, le projet de Charte vous propose les mesures concrètes suivantes, qui répondent à votre profond désir de faire cesser l'effusion de sang et de rétablir la paix :

— Tout d'abord, l'extinction des poursuites judiciaires pour tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont déjà mis fin à leurs activités armées et se sont rendus aux autorités, depuis le 13 janvier 2000, date de forclusion des effets de la loi portant Concorde

Civile, pour autant qu'ils ne soient pas impliqués dans des massacres collectifs, des viols ou des attentats à l'explosif dans des lieux publics ;

— Ensuite, l'abandon des poursuites judiciaires contre les personnes recherchées en Algérie ou à l'étranger ou condamnées par contumace, qui décideront de se présenter volontairement devant les Autorités, pour autant qu'elles ne soient pas elles aussi responsables des faits limitatifs évoqués plus haut, ainsi que l'extinction des poursuites contre les personnes impliquées dans des activités de soutien au terrorisme et qui se déclareront aux autorités compétentes ;

— De plus, la grâce pour les personnes condamnées ou détenues pour des actes de terrorisme autres que les massacres collectifs, les viols et les attentats à l'explosif dans des lieux publics ;

— Enfin, des commutations et des remises de peines pour tous les autres individus condamnés définitivement, détenus ou recherchés pour actes terroristes, qui ne sont pas concernés par les mesures de grâce et d'extinction de poursuites énoncées ci-dessus.

Mes chers compatriotes,

Le projet de Charte pour la paix et la réconciliation nationale, sur lequel vous êtes appelés à vous prononcer, comprend également des mesures destinées à établir et à consolider la réconciliation nationale.

D'une part, il s'agit de la levée définitive des difficultés et des contraintes que continuent de rencontrer les personnes qui ont choisi d'adhérer à la politique de concorde civile, et placé ainsi leur devoir patriotique au-dessus de toute autre considération, refusant toute instrumentalisation de la crise vécue par l'Algérie par les milieux hostiles de l'intérieur ou de l'extérieur.

D'autre part, il s'agit de mesures devant permettre la normalisation définitive de la situation sociale des personnes qui ont fait l'objet de mesures administratives de licenciement, dans le cadre de leurs activités au service de l'Etat.

Tout en témoignant ainsi de votre mansuétude et de votre générosité, vous aurez également l'occasion de dire que vous n'entendez pas oublier les tragiques conséquences de l'odieuse instrumentalisation des préceptes de l'Islam, religion de l'Etat, ainsi que votre détermination à empêcher la répétition de cette dérive.

Partant de cette conviction que je partage avec vous, le projet de Charte prévoit l'interdiction de tout exercice d'une activité politique, sous quelque forme que ce soit,

aux responsables de cette instrumentalisation de notre religion, de même que l'interdiction de toute activité politique, à quiconque ayant une part de responsabilité dans la conception et dans la mise en œuvre de la politique prônant le pseudo « djihad » contre la Nation et les institutions de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Mes chers compatriotes,

Ainsi que je le soulignais il y a un instant, le projet de Charte soumis à votre libre choix est destiné à hâter le retour définitif de la sécurité et de la paix dans notre pays, mais il est destiné aussi à nous mener vers la réconciliation nationale et vers le renforcement de notre cohésion nationale. De ce fait, il se devait également d'apporter des réponses aux drames douloureux que vivent encore des familles algériennes.

Il en est ainsi de la tragique question des personnes disparues dans le sillage de la tragédie nationale, qui a affligé des milliers de nos familles et qui, de surcroît, est exploitée par des milieux hostiles à notre pays, non point par solidarité envers ces familles, mais dans le seul but de nuire à l'Algérie. Ce dossier sur lequel l'Etat n'a ménagé aucun effort, nous interpelle collectivement et il nous faut y faire face avec courage et avec un sens élevé des responsabilités, dans l'intérêt national.

Nous partageons la douleur des familles des disparus, car les victimes sont nos compatriotes et les familles qui souffrent sont les nôtres. J'espère que dans notre foi et dans notre attachement commun à la réconciliation nationale, ces familles aux côtés desquelles nous nous tiendrons, sauront trouver le réconfort nécessaire pour panser leur blessure et dépasser leur douleur.

En ce qui nous concerne collectivement, nous la grande famille algérienne, le projet de Charte pour la paix et la réconciliation nationale propose les mesures suivantes sur cette douloureuse question :

— Tout d'abord, l'Etat se substituera en responsabilité pour le sort de toutes les personnes disparues dans le contexte de la tragédie nationale, et il prendra les mesures nécessaires en connaissance de cause ;

— Ensuite, l'Etat prendra toutes mesures appropriées pour permettre aux ayants droits des personnes disparues de transcender cette terrible épreuve dans la dignité ;

— Enfin, les personnes disparues seront considérées comme victimes de la tragédie nationale et leurs ayants droits auront droit à réparation.

A travers ces propositions, c'est à un devoir de solidarité nationale que je vous invite, mes chers compatriotes, aux côtés de nos frères et de nos sœurs, membres des familles des disparus, en priant Dieu le Tout Puissant qu'Il les soutienne de Son réconfort.

Mes chers compatriotes,

La tragédie nationale a affecté l'ensemble de notre peuple sans exception. Notre volonté de paix et de réconciliation nationale nous dicte donc le devoir de n'exclure aucune victime, de quelque bord qu'elle se soit retrouvée dans cette terrible épreuve. Voilà pourquoi nous ne devons pas oublier également le drame des familles dont des membres ont pris part à l'action terroriste.

Notre religion de clémence et de fraternité nous enseigne que chacun ne peut être responsable que de ses propres actes. Les parents, les veuves et les orphelins de ceux qui ont rejoint les rangs des terroristes ne peuvent être tenus pour responsables de leurs actes ni surtout être repoussés par notre société.

C'est pourquoi le projet de Charte propose que l'Etat prenne des mesures de solidarité nationale au profit de ces familles qui sont démunies et qui, elles aussi, ont été éprouvées par le terrorisme à travers l'implication de leurs proches.

Mes chers compatriotes,

En vous rendant aux urnes le 29 Septembre prochain pour exprimer librement et souverainement votre décision sur le projet de Charte pour la paix et la réconciliation nationale, c'est un choix décisif que vous effectuerez pour l'avenir de l'Algérie et pour celui de nos enfants.

Certains pourraient accueillir ce projet comme une provocation face à leur douleur encore vive. C'est un sentiment que nous respectons mais qui invite aussi à des interrogations : Combien de victimes faudra-t-il encore, après les 100.000 victimes que nous avons déjà enregistrées, pour apaiser la douleur de ceux qui ont perdu des êtres chers ? Quel tribut plus tragique devons-nous encore payer ensemble pour des aberrations politiques qui ont démontré leurs sanglantes conséquences ? Quel futur voulons-nous offrir à nos jeunes générations qui ont ouvert les yeux dans la tourmente de la tragédie nationale et qui sont déjà profondément traumatisées par la violence inouïe au milieu de laquelle elles ont grandi ?

Ayant personnellement placé, ma vie durant, l'Algérie au-dessus de toute autre considération, et appartenant à une génération qui a tout sacrifié pour la Patrie, je cultive la conviction qu'une large majorité de notre peuple se reconnaîtra dans le contenu de ce projet de Charte pour la paix et la réconciliation nationale, car ce projet est porteur des attentes de nos concitoyens, de ceux qui ont souffert durement de la tragédie nationale, de ceux qui ont vécu la peur, la mort de proches, d'amis et de voisins, de ceux qui, à ce jour, sont exposés aux crimes des résidus du terrorisme.

Des voix connues ne manqueront pas de s'élever pour tenter de s'opposer à cette attente populaire légitime, à notre désir profond de paix, à notre quête de réconciliation nationale pour que l'Algérie retrouve la force de son unité nationale qui lui a permis de s'opposer à ses adversaires à travers les siècles.

Ces voix seront sans aucun doute les mêmes que celles qui, à l'intérieur et à l'extérieur, ont assisté hier silencieuses aux horribles tueries qui nous ont frappés dans notre chair et dans notre âme. Ce silence coupable hier les a disqualifiés de s'ériger aujourd'hui en censeurs de la volonté du peuple souverain, comme elles se sont retrouvées disqualifiées déjà, dans leurs vaines tentatives de se dresser contre la Concorde Civile.

Le peuple algérien qui a chèrement reconquis sa liberté et qui a versé un très lourd tribut dans la solitude, à la lutte contre le terrorisme avant que la communauté internationale n'en mesure le menace et les effets destructeurs, a, légitimement, le droit de vivre enfin dans la paix et dans la réconciliation avec lui-même.

L'enlèvement et l'exécution de nos diplomates à Bagdad relèvent de ces tentatives de s'opposer à notre politique de réconciliation nationale et qui veulent que notre société continue à vivre dans cette atmosphère de peur et d'insécurité instaurée par le terrorisme. La réconciliation nationale nous permettra non seulement de renforcer notre cohésion et de ramener la paix dans nos villes et dans nos campagnes ; elle nous permettra également d'isoler encore davantage les acteurs du terrorisme que nous pourrons alors combattre avec toujours plus d'efficacité et de détermination.

Si la politique reste l'art du possible, la Réconciliation nationale que je vous propose représente le seul compromis autorisé par les équilibres nationaux et qui, à l'instar de la concorde civile, ramènera la sérénité dans les esprits et dans les cœurs, et balisera le chemin pour les solutions définitives de demain.

Il est temps pour chacun d'élargir sa vision pour comprendre que si les plaies sont encore béantes chez beaucoup d'entre nous, la facture nationale est lourde, très lourde, car la criminalité enregistrée sur le plan national comme la banalisation de la mort dans des milieux de notre jeunesse ne présagent pas pour demain une société de bonheur et de prospérité.

Tout ceci, toute cette violence, tout ce vandalisme, toute cette barbarie, sont la conséquence de l'épreuve terroriste que nous avons vécue.

C'est aujourd'hui la responsabilité de tous et de chacun d'œuvrer au changement, à la paix, à la réconciliation. Pour cela, il faudra accepter de payer un tribut lourd mais inévitable à la paix et à la sécurité pour tous.

La Charte pour la paix et la réconciliation nationale nous offre l'occasion de canaliser l'apport de chacun dans le renforcement de l'unité nationale, la promotion et la consolidation de la personnalité et de l'identité nationales et la perpétuation des hautes valeurs de la Déclaration du Premier Novembre 1954. C'est maintenant à vous, Algériennes et Algériens, de lui apporter votre adhésion massive et enthousiaste pour qu'elle puisse devenir l'instrument de notre renaissance et assurer la gloire de notre Patrie.

Chers compatriotes,

Comme à l'accoutumée, je m'adresse à vous directement et en toute franchise pour vous exposer sincèrement et clairement mon point de vue, et vous consulter en toute liberté et responsabilité. Je reste convaincu que votre opinion est un engagement et votre libre choix un gage entre nous.

J'ai proposé auparavant, une initiative de concorde civile qui a été, par deux fois, adoptée par le parlement, et je ne me suis guère arrêté là mais suis allé vers un referendum populaire sanctionné par un résultat spectaculaire, jamais réalisé depuis le referendum populaire sur l'indépendance de l'Algérie en juillet 1962. J'ai choisi la paix et la concorde pour lesquelles un lourd tribut a été versé, celui de la citoyenneté et du patriotisme. Je suis tout aussi persuadé que vous n'y renoncerez point surtout après que ce dernier se soit enraciné tout au long de ces années d'efforts, de construction et de persévérance soutenues.

Il est temps de poursuivre ce que vous avez entamé par le sang et la sueur, et d'atteindre votre noble objectif en réalisant une paix globale et durable qui tournera à jamais, une page horriblement ensanglantée et ce, en vous exprimant librement d'une

haute et intelligible voix. Je suis convaincu que votre voix sera celle du droit, de la justice, et du bien et votre attitude ne sera qu'une caution louable à cette démarche que nous avons ensemble entamée et à travers laquelle nous recherchons le bien de ce pays et de ce peuple en restant profondément convaincus que la tolérance, l'indulgence et la fraternité sont des vertus prônées par l'Islam, de grandes qualités nationales, un comportement civilisé et une voie incontournable pour mettre fin à un cycle infernal de violence, à une ère faite de mort, de destruction et de désolation.

Comme votre adhésion était remarquable, votre soutien franc et résolu au projet de la concorde civile, c'est rempli d'optimisme que je souhaite que le projet de la réconciliation nationale puisse bénéficier du même appui assuré que je suis de votre compréhension, de votre clairvoyance, de votre mûre réflexion, de vos grandes valeurs et de votre nationalisme sincère. La volonté des peuples n'émane-t-elle pas de la volonté de Dieu, le Clément, le Miséricordieux?

Chers compatriotes,

Le référendum auquel je vous invite aujourd'hui est un référendum démocratique, transparent et régulier et votre libre décision sera souveraine et impérative. Je la respecterai et j'œuvrerai à son application quoiqu'il en coûte.

La démocratie prend en compte l'avis de la minorité mais implique aussi que celle-ci se plie à l'avis de la majorité. Ceci étant, je souhaite que la majorité écrasante soit, sincèrement et fermement, attachée à l'esprit de réconciliation, d'entente et de tolérance.

C'est là un appel du cœur au cœur, débordant d'amour et de bonté, convaincu que l'Islam est paix, que la civilisation est quiétude et que la patrie est citoyenneté pour la coexistence, la solidarité et l'entraide.

C'est là un appel de la raison à la raison consciente et avisée, à la conscience éclairée et responsable, à l'esprit qui agit avec discernement et sagesse dans la voie de la réussite, du bonheur et de la quiétude.

L'Algérie avec laquelle vous avez rendez-vous aujourd'hui et demain est sûre d'elle et de ses capacités.

L'Algérie aspire à un avenir radieux qui se réalisera, grâce à Dieu, grâce à votre réconciliation et votre cohésion, grâce à vos efforts et vos sacrifices, grâce à votre fidélité et votre adhésion autour de votre Etat et de vos dirigeants.

La détermination et le génie des hommes procèdent de la volonté et de la grandeur des peuples. Nous avons appris de la glorieuse Révolution de Novembre comment se réalise la fusion de toutes les potentialités dans le creuset du nationalisme créateur pour accomplir des merveilles et relever les défis.

Nous, nous comptons sur Dieu et sur notre cher peuple, conscients du poids de la responsabilité, avec la foi en la capacité de notre peuple à assimiler l'appel et avec la certitude qu'il sera au rendez-vous de l'Histoire comme il l'a toujours été et le sera encore.

Puisse Dieu, Tout Puissant, préserver notre chère patrie, guider notre peuple dans son choix et bénir sa marche vers le parachèvement du processus pour réaliser davantage de progrès et de prospérité. Puisse-t-il lui permettre de vivre dans la dignité, la quiétude et la prospérité.

Puisse Dieu nous armer de sagesse, de force et de patience pour accomplir dans la fidélité au serment, les responsabilités qui m'incombent et être à la hauteur de la confiance de mon grand peuple pour mener notre chère patrie au plus haut rang de la dignité et de la réussite.

Gloire à l'Algérie,

Gloire à ses martyrs, ses héros et son grand peuple.

Je vous remercie.

Annexe 2 :

Discours 2 : Discours du Président de la République à l'occasion de la Journée Mondiale de la Femme, Alger, 8 mars 2008.

Femmes algériennes,
Mes Chères Sœurs,
Mes Chères Compatriotes,

Je me fais un devoir et en même temps un plaisir de m'adresser à vous à l'occasion de la Journée Mondiale de la femme, comme je le fais régulièrement.

C'est avec satisfaction que je mesure le chemin parcouru par les femmes de notre pays et par l'ensemble de notre nation depuis un demi-siècle, depuis le grand ébranlement du 1er Novembre 1954 qui a projeté notre pays sur la voie de l'indépendance nationale, de la modernisation et de la renaissance de la civilisation musulmane.

Certes, comme dans toutes les entreprises humaines, nous avons enregistré des victoires et des défaites, des avancées impétueuses et des reculs tragiques, mais dans deux domaines au moins, des progrès continus ont été incontestablement obtenus : celui de l'éducation et celui de la position de la femme au sein de notre société et dans tous les domaines de notre vie sociale.

L'émergence sociale des femmes algériennes trouve d'abord sa source dans leur participation active à la lutte de libération nationale et elle a été renforcée par la grande révolution scolaire que nous avons initiée au lendemain de notre indépendance.

Je tiens encore une fois à rendre hommage à toutes les femmes d'Algérie qui, le fusil, la seringue ou le stylo à la main, ont combattu dans les rangs de la glorieuse ALN pour libérer l'Algérie de la domination coloniale au péril de leur vie et de leur liberté personnelle. Par leur sacrifice, elles ont ouvert la voie aux grandes mutations qui ont affecté la condition féminine dans notre pays.

En moins d'un demi-siècle, la Révolution scolaire a transformé en profondeur notre peuple tout entier et encore plus sa partie féminine qui a réussi, par ses efforts et ses mérites, à atteindre sinon à dépasser la parité entre hommes et femmes dans notre société. En effet, si au niveau du primaire, un léger avantage subsiste encore en faveur des garçons, vestige de l'énorme distorsion qui existait au moment de l'indépendance, les filles prennent, dès le secondaire, un avantage qui se confirme de manière significative dans l'enseignement supérieur.

Beaucoup plus vite et dans des conditions différentes de celles des pays développés, notre pays est entré, à l'aube du 21^{ème} siècle, dans la voie inédite d'une féminisation accélérée des secteurs de haute responsabilité de la vie sociale. A la différence des pays européens où l'entrée des femmes dans le monde du travail s'est identifiée pendant longtemps à une prolétarianisation imposée par la survie, chez nous l'insertion des femmes dans le monde du travail a d'emblée correspondu à une participation de plus en plus notable des femmes, jusqu'à devenir majoritaire dans certains secteurs, comme l'encadrement sanitaire, éducationnel et institutionnel de notre nation.

Il est révolu le temps où, pour un petit nombre de nos mères, épouses et sœurs, le travail à l'extérieur du domicile familial s'identifiait à celui de femme de ménage ou d'ouvrière le plus souvent saisonnière. Actuellement, plus d'un million deux cent mille femmes algériennes occupent des emplois, le plus souvent qualifiés, principalement dans les secteurs de l'éducation, de la médecine, de la magistrature, de la Police Nationale et de l'Armée Nationale Populaire.

Certes, les femmes sont encore minoritaires dans le monde du travail. Elles ne représentent en effet que 15 % environ de la population occupée, mais leur nombre ne cesse de croître à un rythme supérieur à celui des hommes. Les projections à l'horizon 2020 indiquent que la population active féminine augmentera à un rythme deux fois supérieur à celui de la population active masculine.

Il appartient cependant aux Algériennes d'aujourd'hui de bousculer ces projections statistiques en prenant à bras le corps le formidable défi qui est posé à notre société tout entière : celui de basculer dans la nouvelle économie qui est celle de l'entreprise performante et du savoir efficient. La question principale n'est plus de

mesurer la participation des femmes en nombre d'enseignantes ou de médecins, mais en nombre d'entrepreneurs produisant de la richesse pour leur bien, le bien de leur famille et le bien de toute notre nation. Ce terrain, malgré quelques frémissements encourageants, est encore largement en friche.

S'il m'est agréable aujourd'hui de féliciter les jeunes générations d'Algériennes pour avoir saisi les opportunités qui leur étaient offertes et, à force de ténacité et de pugnacité, dépassé en quelques décennies les objectifs de parité qui étaient ceux des initiateurs de la Révolution scolaire, je les appelle à participer à cette grande aventure entrepreneuriale que j'appelle de mes vœux et qui, seule, pourra nous libérer du parasitisme rentier et nous permettre de participer activement à l'évolution du monde.

Je tiens à saluer ces créatrices d'entreprises dans l'industrie, l'agriculture et les services modernes, et en particulier ces encore trop rares pionnières que sont les quelque 5.000 utilisatrices de l'Agence Nationale de Gestion du micro-crédit et ces 11.000 chômeuses qui ont réussi à créer leur propre emploi grâce à la dynamique créée par l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes. Cette dynamique doit être amplifiée et diversifiée.

Elle doit concerner aussi bien les femmes citadines que les femmes rurales, et aussi toutes les couches sociales, ce qui suppose l'éradication dans les délais les plus rapides de l'analphabétisme qui touche encore une partie de notre population.

Chères Sœurs,

Il appartient certes à l'État de parfaire notre édifice institutionnel de manière qu'il soit mieux à même de valoriser le rôle de la femme dans notre société. Mais il lui revient aussi, en priorité, de promouvoir un environnement où ces dispositions se traduisent effectivement par une amélioration de son quotidien.

Nous ne voulons pas nous complaire dans ce qui a été réalisé au cours des 9 dernières années. La tâche qui reste à accomplir demeure importante et elle doit impliquer tous les segments de la société. Dans cet esprit, un décret du 22 novembre 2006 a mis sur pied un Conseil de la famille et de la femme de 53 membres réunissant

tous les secteurs concernés, en particulier, le secteur associatif féminin qui contribue, avec une remarquable compétence, à l'évolution des institutions et des mentalités.

Il appartiendra à cet organisme d'imaginer les moyens de traduire dans les faits et de rendre irréversibles les dispositions déjà prises pour mettre fin à toutes formes de discrimination à l'égard des femmes.

Plutôt que de s'appuyer sur des schémas types de la société occidentale, le Conseil devra partir de notre réalité sociologique vécue, une réalité qui s'apparente à celle des régions géopolitiques auxquelles nous appartenons. C'est cette vision qui a inspiré notre décision d'adhérer au Protocole de la Charte des Droits de l'Homme et des Peuples de l'Union Africaine, relatif aux droits de la femme, qui est entré en vigueur en novembre 2005. Nous avons ratifié, dans le même esprit, en 2003, le Protocole de l'Union Africaine portant création de la Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples qui vient d'être mise en place.

L'Algérie a été également un des premiers Etats arabes à ratifier la Charte arabe des Droits de l'Homme qui entrera en vigueur à la fin mars. De même, nous avons ratifié, le 23 avril 2003, l'accord portant création de l'Organisation arabe de la femme dont notre pays préside actuellement le Conseil exécutif.

Nous sommes à la veille de la commémoration du 30ème anniversaire de l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. A cette occasion, nous allons retirer la réserve qui avait été formulée par l'Algérie à l'égard de l'article 9.2 de cette Convention concernant l'égalité des droits de la mère et du père en matière de transmission de la nationalité algérienne aux enfants, cette égalité étant maintenant reconnue en Algérie.

Notre avenir, qui se conjugue d'ores et déjà au présent, exige un remaniement des statuts et des rôles dans l'espace familial et dans l'espace public qui tienne compte des

nouvelles pratiques tout en réaffirmant notre attachement commun aux valeurs de l'Islam. Nous nous y sommes attelés en révisant en 2006 le Code de la famille et de la nationalité qui consacrent le principe de l'autonomie de la personne. Pour le reste, nous avons laissé à la liberté créatrice des femmes et des hommes qui constituent notre nation, le soin d'expérimenter les nouveaux équilibres sociaux , en faisant confiance à leur bon sens, à leur capacité d'adaptation et à leur foi en Dieu.

Nous tous, Algériennes et Algériens d'aujourd'hui, sommes sommés d'être les inventeurs d'un futur que nous nous devons, par delà les aléas du présent, de rendre meilleur pour nos enfants, comme nos parents l'ont fait pour nous.

Je vous remercie

Annexe 03

D₃ : Message du Président de la République à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant (Batna, lundi 19 mai 2014)

Je suis très heureux de célébrer avec vous la Journée de l'étudiant qui renvoie à la date mémorable du 19 mai 1956, lorsque les étudiants algériens ont décidé d'intégrer le combat contre l'occupant annonçant au monde entier et sans la moindre équivoque, dans un appel retentissant, leur alignement au côté de leur peuple et leur adhésion à sa cause juste pour la libération du pays et son affranchissement d'une longue colonisation étrangère. Forts de leur savoir et leur ardeur patriotique, ils donnèrent en effet les exemples les plus éloquents de sacrifice.

Le 19 mai 1956, les étudiants algériens ont gravé leur nom en lettres d'or dans la mémoire historique. Vos aînés ont, en effet, fait la démonstration d'un courage sans pareil en désertant les universités et les lycées pour rejoindre les rangs de la révolution à travers le pays et défendre l'honneur et la dignité de la nation. Ils ont abandonné les bancs de l'école pour les maquis où les plumes ont cédé la place aux armes. Ne se complaisant plus dans une fausse quiétude, ils décidèrent de renoncer au repos jusqu'à ce que la patrie soit libérée et la dignité du peuple recouvrée. Cette décision historique traduisait au mieux leur conscience nationaliste et leur maturité politique. Elle matérialisait une détermination inébranlable qui ne pouvait émaner que d'une élite imprégnée d'amour de la patrie et d'une foi en la justesse de sa cause. Ces étudiants avaient pleine conscience de la vanité de la science lorsqu'elle ne sert pas à affranchir l'Homme de l'asservissement. Ils se lancèrent dans la défense de la liberté et de la dignité humaine signant les pages les plus glorieuses de notre histoire. Ils mirent leurs connaissances au service de la Révolution et par leur conscience, leur maturité et leur dévouement, ils conférèrent davantage d'efficiency et d'efficacité à l'acte libérateur. Leur position révolutionnaire eut un profond retentissement à travers le monde. Les instances et les organisations internationales ainsi que les milieux diplomatiques s'en sont fait l'écho. Ce fut la confirmation de la volonté d'un peuple tout entier de poursuivre sa lutte pour la libération du pays quoi qu'il lui en coûtât.

L'élan en faveur de la révolution a battu en brèche les allégations mensongères attribuant à cette élite qui avait l'avantage de l'instruction, la velléité de se démarquer du peuple dont elle est issue et de privilégier ses propres intérêts. Les étudiants ont rejoint les paysans, les travailleurs et autres chômeurs, hommes et femmes de tous âges dans

les villes et les villages, aux confins du désert et en terre d'exil qui tous, luttèrent pour un objectif commun ralliant ainsi les tisserands du drapeau national comme dira le défunt Malek Haddad. Ce fut le choix déterminant adopté par les étudiants algériens aux premières heures de la Révolution lors du congrès constitutif de l'Union générale des étudiants musulmans algériens le 4 juillet 1955 et qu'ils ont mis en œuvre une année après, le 19 mai 1956 conformément aux orientations et aux exigences de la révolution. Une telle décision devait concrétiser une aspiration que cette élite éclairée n'a eu de cesse de nourrir en ce sens qu'elle intervenait en parfait accord avec la déclaration du 1er novembre 1954 et les principes de la Guerre de libération qui s'appuyait sur toutes les catégories et composantes du peuple algérien. Ce choix traduisait l'engagement de tous vis-à-vis du devoir sacré de participation à la lutte menée par le peuple. A l'instar de tous les enfants fidèles de l'Algérie, les étudiants ont tout au long de la Révolution et durant les négociations, tant secrètes que publiques avec l'occupant, traité d'égal à égal avec leurs adversaires qu'ils ont parfois surpassés. Sur le champ de bataille comme à la négociation, ils n'ont guère démerité pour défendre la patrie et le droit inaliénable de leur peuple à la liberté et à la souveraineté.

A tous ces étudiants qui ont grandement contribué à la libération de l'Algérie et au recouvrement de sa gloire, à ces étudiants qui ont sacrifié leur vie pour que vive l'Algérie digne et sereine, aux étudiants martyrs et à leurs compagnons d'armes, j'exprime ma profonde gratitude et toute ma reconnaissance en cette journée mémorable qui nous renvoie à un parcours exaltant, riche d'enseignements et empreint de valeurs d'abnégation et de don de soi propres aux Algériens, des valeurs dont nous nous imprégnons aujourd'hui pour mieux répondre aux aspirations de notre peuple à un avenir meilleur où règnent progrès, stabilité et bien être.

Par la célébration de cet anniversaire, l'Algérie entend exprimer son attachement et son profond respect de la mémoire collective façonnée et nourrie par ses enfants, toutes générations confondues. Fidèles que nous sommes au serment des Chouhada, nous voulons, pour notre part, mettre en avant l'attachement des Algériens à leur Patrie et leur souci de préserver son unité et sa cohésion, sa dignité et sa fierté.

Partant de ses choix fondamentaux que sont la garantie de la gratuité de l'enseignement et la consécration du principe d'égalité des chances dans tous les cycles d'enseignement, l'Etat algérien a misé sur la relance du système éducatif au profit des générations montantes. Il n'a ménagé aucun effort pour ouvrir de larges perspectives à la formation des étudiants en mettant à leur disposition tous les moyens d'accès aux connaissances scientifiques et au savoir-faire, capital intellectuel à même de leur

permettre de relever les défis, en toute confiance, pour répondre aux exigences d'un monde en mutation rapide, dont les deux principaux axes sont la compétitivité renforcée et structurée et des performances de hautes qualités. C'est à l'aune des réalisations accomplies, ces dernières années, dans l'enseignement supérieur que s'apprécient les acquis inédits remportés par la famille universitaire et la corporation scientifique nationales. L'exemple le plus éloquent se veut l'élargissement du réseau de l'enseignement supérieur et de celui des services y afférents, lesquels couvrent aujourd'hui toutes les wilayas du pays. Un tel choix participe du souci de l'Etat de rapprocher l'Université du citoyen et d'ouvrir ses portes aux plus larges franges de la société, à vides d'apprentissage et d'enseignement dont elles ont été privées des décennies durant du fait d'une colonisation abjecte. Ainsi, un terreau favorable à été offert aux étudiants pour leur permettre de poursuivre leurs études dans des conditions idoines, d'atteindre les plus hauts rangs dans l'acquisition des sciences et du savoir et d'en maîtriser les techniques et applications technologiques loin de toute contrainte ou entrave sociale. Force est de reconnaître qu'en dépit de tous ces efforts, il reste beaucoup à faire et nous sommes encore loin de maîtriser les

techniques et méthodes à même de permettre notre entrée en force à la société du savoir pour se mettre au diapason des innovations technologiques qui avancent à un rythme effréné et qui constituent la pièce maîtresse de tout processus d'édification de la société du savoir, seul gage d'une relance économique effective.

Pour ce faire, nous fondons de grands espoirs sur nos enfants pour réunir toutes les conditions requises afin d'opérer cette relance et accélérer notre entrée dans la cour des grands. La jeunesse instruite est appelée à apporter sa précieuse contribution à l'entreprise d'édification de son avenir. Il s'agit d'une exigence nationale des plus pressantes qui érigerait cette jeunesse en véritable acteur agissant et influent de la société et qui requiert de notre part davantage d'intérêt et d'attention à l'égard de cette frange de la société. Si les dispositifs législatifs et règlementaires en vigueur auxquels s'ajoutent les institutions mises en place pour impliquer les jeunes au processus de relance économique s'avèrent insuffisants, il n'en demeure pas moins que la volonté d'aller de l'avant et de faire avec les moyens de bord est forte, pour peu que toute action soit entreprise dans le cadre de la concertation et du dialogue. Il ne s'agit nullement de dire que nous comptons nous passer de la contribution des concernés, lesquels sont appelés à faire preuve d'une volonté sérieuse de réaliser les aspirations de la nation qui leur profiteraient, en premier lieu, en leur garantissant des avantages substantiels. Nous avons toujours œuvré dans ce sens et continuons à travailler à travers les plans et

programmes tracés, mais aussi à travers les réformes engagées, pour réunir tous les moyens susceptibles de hisser l'Université à un rang supérieur et contribuer à son rayonnement.

Il ne fait aucun doute que la responsabilité sociale de l'Université s'inscrit au cœur des mutations que nous comptons opérer avec sagesse et patience dans le sens de l'approfondissement du processus de réformes politiques et économiques, l'ancrage de la démocratie et l'élargissement du champs des libertés individuelles et collectives parallèlement à une participation effective de la société.

L'Université, forte de potentialités intellectuelles et scientifiques et d'une élite de jeunes compétences, se voit désormais confier un rôle avant-gardiste en la matière.

Nous nous attelons énergiquement à promouvoir l'Université aux plus hauts rangs parmi les grandes universités dans le monde. C'est le seul acquis qui puisse donner satisfaction à l'Algérie au regard des moyens et capacités qu'elle met généreusement à la portée de ses étudiants et chercheurs dont elle n'attend rien d'autre que d'œuvrer avec abnégation à s'approprier les clefs des sciences et technologies de notre époque y compris par la maîtrise des langues étrangères.

Vos établissements doivent investir dans l'économie du savoir qui reste une source intarissable. Il s'agit pour ces derniers de mener à bien la mission de l'Université afin de renforcer son rôle dans la prise en charge des exigences de développement et des besoins de la société outre ses fonctions académiques et de recherche. Cette action gagnerait certainement à être soutenue par l'instauration de nouveaux systèmes de formation et d'apprentissage telle la création d'une chaîne de télévision universitaire. Les orientations scientifiques et technologiques doivent également être favorisées car notre époque est marquée par l'essor des sciences y compris humaines et sociales. L'Etat est déterminé à accorder tout l'intérêt à cette démarche et à la conforter notamment par l'accompagnement dans les domaines de la recherche et des applications.

Dans cette même optique, nous continuerons à promouvoir les pôles d'excellence en élargissant le tissu des écoles nationales supérieures et les filières à inscription nationale au profit des étudiants dans des spécialités où la qualité de l'encadrement, les modes de formation et les domaines de recherche sont pris en compte, la nation étant confiante en le génie de son élite.

J'ai pleine conscience des difficultés conjoncturelles que pourraient rencontrer certains de nos jeunes notamment les intellectuels, en matière d'emploi. L'Etat s'emploie à y remédier car ces contraintes, tant objectives que forgées, loin de nous décourager ne feront que nous conforter dans nos efforts. Notre intérêt va notamment vers le Sud.

Nous comptons en effet, prendre en charge tous ses besoins structurels, matériels et humains afin d'assurer l'équité entre toutes les régions du pays.

Je reste convaincu que tout un chacun mesure à juste titre toute la volonté et la patience qu'une telle entreprise requiert. Je sais aussi que certains de nos jeunes pourraient succomber aux campagnes de découragement.

Aussi, j'appelle nos jeunes, les étudiants en particulier, à construire l'espoir et la confiance en soi et à se tourner avec optimisme vers l'avenir.

Nos objectifs majeurs consistent à hisser l'acte didactique et pédagogique aux plus hauts niveaux de performance et à garantir une formation de qualité à nos élites dans le cadre d'une Université moderne et développée, pleinement intégrée dans le système économique et social, ouverte sur son environnement régional et international et qui cible la qualité et l'excellence en encourageant l'innovation et la créativité.

L'Algérie est le précieux legs de nos martyrs, préservez la et sauvegardez la par l'acquisition du savoir et le dévouement au travail.

Soyez les dignes successeurs de vos aînés, les étudiants du 19 mai 1956, et apportez votre contribution à la sauvegarde de la souveraineté de la patrie, de son unité, de sa stabilité et à la consolidation de son socle.

Annexe 04

D 4 : Discours du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, distribué à la presse à l'occasion de son investiture, Lundi, 28 Avril 2014

"Mes chers compatriotes,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord vous exprimer mes vifs remerciements pour m'avoir honoré de la majorité de vos suffrages.

Je salue aussi la sérénité avec laquelle vous avez fait du 17 avril une fête de la démocratie, au service de la stabilité de notre pays et de son édification.

J'exprime également ma considération aux autres candidats à cette élection présidentielle, dont le premier vainqueur aura été l'Algérie.

Je rends hommage aussi aux centaines de milliers d'agents de l'Etat, dans les rangs de l'Armée nationale populaire, des services de sécurité et de la Fonction publique, qui ont veillé sur l'organisation, la sécurisation et le bon déroulement de ce scrutin.

Je ne saurai manquer de remercier les organisations régionales et les organisations non gouvernementales que l'Algérie a sollicitées, d'avoir accepté de dépêcher leurs observateurs témoigner des conditions ayant entouré ce rendez-vous électoral.

Mes chers compatriotes,

En répondant à vos appels nombreux sollicitant ma candidature, j'ai pris aussi des engagements envers vous. A présent que vous m'avez réélu à la Magistrature suprême, je voudrais confirmer dès ce jour ces engagements, étant entendu que j'ai l'occasion, dans les semaines et les mois à venir, de revenir sur chacun d'entre eux dans le détail, au fur et à mesure de l'action que j'aurai à mener pour les concrétiser.

Le premier de ces engagements est de travailler avec vous à la préservation de la stabilité du pays.

La main de l'Algérie demeure tendue à ses enfants égarés que j'appelle de nouveau à revenir dans leur foyer. La Réconciliation nationale reste ma priorité, au nom du peuple qui l'a faite sienne. En même temps, la loi sanctionnera tout acte terroriste contre la sécurité des citoyens et des biens.

Dans notre sous région qui traverse une conjoncture difficile, nous demeurerons un partenaire loyal pour la lutte contre le terrorisme, dans le respect des principes guidant notre politique étrangère. Fidèle à son credo de non-ingérence, l'Algérie sera également solidaire de ses voisins et frères, au service de leur stabilité dont la sienne est inséparable.

Le peuple algérien pourra compter sur son Armée nationale populaire et ses services de sécurité pour protéger le pays de toute tentative subversive ou criminelle d'où qu'elle vienne. Dans le même temps, je lance un appel à tous nos compatriotes à l'effet de placer l'intérêt national au-dessus de toutes divergences ou différences politiques, au demeurant parfaitement admissibles en démocratie.

En effet, ni la démocratie, ni le développement ni aucune autre ambition nationale ne pourra avancer sans stabilité interne et, disons-le aussi, sans une entente nationale forte, qui sera la meilleure protection du pays contre toute entreprise hostile pouvant le menacer de l'extérieur.

D'ailleurs, c'est avec la volonté résolue de renforcer notre entente nationale et faire franchir de nouvelles étapes qualitatives à la démocratie, que je relancerai sous peu, le chantier des réformes politiques qui aboutira à une révision constitutionnelle consensuelle.

Les forces politiques, les principales représentations de la société civile, ainsi que les personnalités nationales seront conviées à s'associer à cette entreprise de première importance. Dans le respect des principes fondamentaux que la Constitution elle-même met à l'abri de toute remise en cause, et sans préjudice des avis des participants à la concertation que nous organiserons, la révision de la Loi fondamentale sera notamment

destinée au renforcement de la séparation des pouvoirs, à conforter l'indépendance de la justice et le rôle du Parlement, à l'affirmation de la place et des droits de l'opposition, et à garantir davantage les droits et libertés des citoyens.

Nous ouvrirons d'autres chantiers aussi, notamment pour améliorer la qualité de la gouvernance, faire reculer la bureaucratie au bénéfice des citoyens et des opérateurs économiques, et pour promouvoir une décentralisation appuyée sur une démocratie participative qui associera mieux la société civile à la gestion locales.

La réforme de la Justice, qui a franchi des étapes significatives, sera poursuivie pour adapter nos lois aux défis rencontrés sur le terrain.

Il en sera ainsi en ce qui concerne la lutte contre les crimes économiques, à leur tête le fléau de la corruption. Il en sera de même pour protéger davantage les cadres gestionnaires dans l'accomplissement de leurs missions. Il en sera de même aussi pour renforcer la sécurité des citoyens et de leurs biens contre toutes les formes de banditisme et de violence.

Mes chers compatriotes,

Avec votre concours, je veillerai à la poursuite du développement et à l'avènement d'une économie diversifiée, de plus en plus forte, complémentaire à notre potentiel en hydrocarbures.

Nos efforts conforteront également la lutte contre les disparités régionales. A ce titre, le prochain programme quinquennal d'investissement public, qui sera dense au profit de tous les secteurs et de toutes les régions du pays, englobera aussi de nouvelles mesures en faveur des wilayas du Sud et des Hauts plateaux ainsi que des régions montagneuses.

En outre, nous valoriserons nos potentialités agricoles, minières, touristiques et autres. Le soutien de l'Etat sera maintenu à l'agriculture ainsi qu'aux entreprises et investisseurs publics et privés, sans aucune discrimination.

L'apport des partenaires étrangers continuera d'être sollicité pour accompagner et intensifier notre développement national, sur la base de l'intérêt mutuel ainsi que du transfert de savoir-faire et de technologie.

Nous poursuivrons nos efforts d'insertion de l'économie nationale dans son environnement extérieur, et d'abord notre espace régional. Cette démarche sera loyale, et nous attendons de nos partenaires et amis, leur compréhension de nos demandes en faveur de nos opérateurs nationaux, de sorte que l'échange plus dense vers lequel nous irons soit équitable et mutuellement avantageux.

Mes chers compatriotes,

Je vous renouvelle mon engagement à œuvrer avec vous pour de nouvelles avancées politiques et économiques, de sorte que notre pays soit à la hauteur des réalités et défis du monde d'aujourd'hui, mais aussi de vos propres aspirations, y compris celles de nos générations montantes.

Ces avancées seront réalisées dans la fidélité aux constantes découlant de notre glorieuse révolution de Novembre, y compris la justice sociale.

En effet, nous veillerons à faire évoluer la qualité de notre développement humain, entre autres, dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de la santé. De plus, notre développement tiendra pleinement compte des droits des citoyens démunis, ainsi que des devoirs de notre société envers les personnes aux besoins spécifiques.

Ainsi, nous veillerons à rationaliser la dépense publique pour éviter les gaspillages et pour que soient mieux ciblés les soutiens de l'Etat, qui seront maintenus pour ceux auxquels ils sont dus, notamment pour l'accès au logement, à l'enseignement et aux soins, pour les retraites et pour le pouvoir d'achat des démunis.

Notre jeunesse se verra offrir les moyens de s'insérer dans le monde du travail. Outre une formation de qualité et un appui à l'emploi dans les différents secteurs de l'économie, la jeunesse continuera d'être soutenue et accompagnée pour créer ses propres activités et contribuer ainsi au développement du pays.

Mes chers compatriotes,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

En ce jour particulier, je voudrais redire aux peuples frères, amis et partenaires et à leurs gouvernements respectifs, toute l'estime que le peuple algérien nourrit envers eux.

Fidèle à ses principes et à ses traditions, l'Algérie demeurera un acteur engagé au sein de la communauté des nations, pour la paix, la sécurité et la coopération dans le monde, ainsi que pour le triomphe des causes justes.

La construction du Maghreb arabe reste notre priorité et nous serons disponibles pour concourir, avec les autres peuples maghrébins, à la réunion des conditions à même de permettre la concrétisation de cet idéal.

L'Algérie sera toujours un membre engagé de la Ligue des Etats arabes et de l'Union africaine, pour la concrétisation de leurs objectifs de soutien des nobles causes, dont celle de la Palestine, d'unité, de fraternité, et d'intégration régionale.

L'Union européenne et nos partenaires de la Méditerranée trouveront toujours en mon pays, un acteur respectueux de ses engagements, qui milite en faveur de la paix et de la sécurité collective, et qui travaillera pour une coopération fondée sur le respect mutuel et sur des intérêts partagés.

Dans le reste du monde, l'Algérie sera fidèle à ses amitiés nombreuses et aux solidarités qu'elle y a bâties. Le peuple algérien cultive le respect et l'amitié envers ses partenaires en Europe, en Asie et à travers les Amériques.

Son gouvernement travaillera, avec les gouvernements concernés à l'approfondissement des liens de coopération et d'échanges multiformes, ainsi que de solidarité pour la paix et la sécurité internationales.

Mes chers compatriotes,

En renouvelant aujourd'hui ces quelques engagements majeurs, je tenais avant tout à vous confirmer que le programme sur lequel vous m'avez accordé la majorité de vos suffrages, est pour moi un engagement sacré à votre endroit.

Ensemble nous y travaillerons, et ensemble nous le concrétiserons avec l'aide de Dieu.

J'aborde aujourd'hui le mandat que vous m'avez confié comme un sacrifice pour la Patrie que j'ai servie durant toute ma vie, et comme une nouvelle preuve de ma fidélité à mes compagnons de lutte, tombés au Champ d'honneur, privés de la chance de voir l'Algérie recouvrer son indépendance.

Permettez-moi donc de solliciter, dès ce jour, votre aide précieuse, vous tous mes chers compatriotes, où que vous soyez, ici en Algérie, ou au sein de la communauté nationale à l'étranger à laquelle j'adresse mon salut fraternel.

Je serai par devoir, mais aussi de cœur, le Président de tous les Algériens et, c'est à tout les Algériens et toutes les Algériennes, par delà vos obédiences partisans ou politiques, que je lance un appel pour m'aider à servir notre Patrie.

Je vous appelle à servir ensemble l'Algérie dans le calme et la sérénité, sans lesquels rien ne saurait réussir ni durer. Je vous appelle à œuvrer ensemble pour triompher de tous les maux qui agressent notre peuple et ses richesses, parmi eux, l'incivisme, la bureaucratie et la corruption.

Je vous appelle à promouvoir, de manière consensuelle, notre désir commun de démocratie et à bâtir, ensemble, une Algérie de modernité, dans l'attachement à nos constantes nationales ainsi qu'aux composantes de notre Identité nationale, l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité.

Je vous appelle à un effort partagé, pour fructifier les atouts nombreux de notre grand pays, le doter d'une économie de plus en plus puissante, et garantir à chacun de ses citoyens une vie décente, dans la solidarité sociale.

En cette année qui sera marquée par le 60e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, je vous appelle à faire ensemble le serment de construire cette Algérie dont ont rêvé nos Héros les chouhada, une Algérie qui, avec l'aide du Tout-Puissant, sera à la hauteur des espérances de nos générations nouvelles.

Gloire à nos vaillants martyrs!

Vive l'Algérie!"

Résumé

Notre recherche est basée sur l'analyse du discours en particulier le discours politique présidentiel, nous avons étudié la persuasion dans les discours du président de la république Abd El Aziz Bouteflika en se penchant sur Limage de soi et le pathos qu'il emploie dans ces discours. Notre objectif est de voir comment l'ethos et le pathos se manifestent dans ce type du discours en dégagant les différentes stratégies persuasives utilisées, d'une part pour persuader l'auditoire et d'autre part pour donner une force à sa parole quand il s'adresse au public algérien.

Mots clés: discours politique, les stratégies persuasives, le locuteur, l'auditoire- l'ethos, le pathos

ملخص:

يعتمد بحثنا على تحليل الخطاب السياسي خاصة الخطاب الرئاسي . حيث درسنا الاستراتيجيات الحجاجية في خطاب الرئيس عبد العزيز بوتفليقة . هدفنا هو أن نرى كيف يظهر الاثوس والبائوس في هذا النوع من الخطاب مستخرجين مختلف الاستراتيجيات المستعملة من قبل الرئيس. أولال إقناع الجمهور وثانيا لإعطاء قوة لكلمته عندما يخاطب الجمهور الجزائري.

الكلمات المفتاحية: الخطاب السياسي-الاستراتيجيات الحجاجية-المتكلم-المستمع- الاثوس- البائوس.